



PLAN D'ÉTUDES

et

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

pour les

**Ecoles enfantines
et les Ecoles primaires**

du

CANTON DE VAUD

1^{er} septembre 1953

Internationales Schulbuchinstitut

Braunschweig

- Bibliothek -

LAUSANNE

IMPRIMERIE MINGARD FRÈRES

1953

CH

Z-30

(1,53)

Lehrplan

und allgemeine Vorschriften
für die Kleinkinder- und
Volksschulen des Kantons
De Vaud

1. September 1953

Lausanne: Druckerei Mingard
Frères, 1953

BS78

Georg-Eckert-Institut



1 234 078 2



PLAN D'ÉTUDES

et

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

pour les

**Ecoles enfantines
et les Ecoles primaires**

du

CANTON DE VAUD

1^{er} septembre 1953

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig
Schulbuchbibliothek

13694

LAUSANNE
IMPRIMERIE MINGARD FRÈRES
1953

PLAN D'ÉTUDES

AVANT-PROPOS

L'éducation est l'œuvre qui se poursuit, parallèlement à celle de la nature, entre la naissance et la maturité, par laquelle l'enfant est préparé à son rôle d'homme appelé à vivre dans une société civilisée. Elle s'accomplit sous les influences conjuguées du milieu, de la famille et de l'école. Il y aurait beaucoup à dire sur le milieu dans lequel vit l'enfant d'aujourd'hui, particulièrement dans les villes, où toutes les conditions semblent être réunies pour s'opposer à son développement psychique naturel. Quant à la famille, elle résiste mal à la dispersion, à l'évasion d'enfants trop tôt habitués à chercher au dehors des intérêts ou des distractions; l'ambiance familiale elle-même est faussée par l'intrusion du monde extérieur (bruit, journaux, périodiques et radio, en attendant la télévision), contre lequel l'enfant devrait être protégé. N'est-il pas paradoxal que l'école, à la lumière des acquisitions nouvelles de la physiologie et de et de la psychologie, s'efforce de donner à chaque âge la nourriture spirituelle appropriée, sous la forme la plus favorable au développement progressif et harmonieux de l'enfant, et que celui-ci reçoive constamment, dans le désordre le plus complet, tant de choses qui ne devraient parvenir ni à ses yeux, ni à ses oreilles? Si la responsabilité de l'école est bien souvent invoquée à tort, force est de constater que sa tâche éducative ne cesse de grandir, obligée qu'elle est non seulement d'enseigner, soit de concourir à la formation de l'homme dans le domaine qui devrait rester le sien, mais de suppléer à bien des carences et corriger bien des erreurs.

C'est dire que la pédagogie est un art de plus en plus difficile, où, par delà les théories et les méthodes, la réussite dépend de la personnalité du maître. Nous tenions à le rappeler au début de la nouvelle édition du plan d'études de nos écoles enfantines et primaires, car un plan d'études ne saurait être qu'un cadre et un guide: cadre nécessaire à une école publique, fixant les sujets qui doivent être traités au cours d'une année, ou les étapes d'une initiation à la connaissance, et guide indispensable pour éviter des tâtonnements pénibles ou une incohérence fâcheuse. Et les instructions précédant les programmes ont pour seul but de montrer dans quel esprit chaque branche doit être enseignée. Le reste est l'affaire du maître.

L'école primaire vaudoise, loin d'être stationnaire, a progressé constamment, prenant des méthodes nouvelles ce qu'elle pouvait adapter à son usage, et il n'est pas nécessaire d'en détruire l'édifice pour le remplacer par d'autres aux qualités aujourd'hui encore hypothétiques. Mais elle peut et doit toujours s'améliorer. C'est pourquoi nous mettons ce nouveau plan d'études à l'essai pour six ans, soit deux cycles d'études complets, en priant chaque instituteur ou institutrice de noter les observations que son application pourrait lui suggérer, accompagnées des remarques corrélatives indispensables sur le genre et le caractère de ses élèves. Il en sera tenu compte dans les éditions futures. Ainsi, par une bonne collaboration entre les maîtres, responsables chacun d'une classe, travaillant dans un cadre restreint dont les conditions changent d'un milieu ou d'une région à l'autre et le Département, responsable de l'enseignement dans l'ensemble de notre canton, l'école primaire vaudoise bénéficiera de progrès qui, pour être réels, doivent être continus.

Lausanne, août 1953.

Le Chef du Département :

P. OGUEY

INTRODUCTION

La loi sur l'instruction publique primaire du canton de Vaud prescrit qu'un plan d'études, adopté par le Conseil d'Etat, fixe les matières à enseigner pour chacune des disciplines ainsi que le temps qui doit y être consacré. La même loi détermine les objets d'enseignement et la liste des disciplines obligatoires à l'école primaire.

Les dispositions légales et réglementaires fixent de la manière suivante l'organisation générale des écoles publiques, sur le plan primaire :

- a) *Ecole enfantine* (facultative) : enfants de 5 et 6 ans.
- b) *Ecole primaire obligatoire* :
 - 1^{re} et 2^e années : degré inférieur (1^{er} degré), enfants de 7 et 8 ans ;
 - 3^e, 4^e et 5^e années : degré moyen (2^e degré), enfants de 9, 10 et 11 ans ;
 - 6^e, 7^e, 8^e et 9^e années : degré supérieur (3^e degré), enfants de 12, 13, 14 et 15 ans.
- c) *Classes d'orientation professionnelle* : 9^e année de scolarité pour les garçons de 15 ans.
- d) *Enseignement ménager postscolaire* (obligatoire) : 9^e année de scolarité pour les filles de 15 ans.

Les classes primaires supérieures qui groupent, dès 12 ou 13 ans, les élèves sélectionnés du degré supérieur, ont leur plan d'études particulier, comme les classes ménagères.

Le présent plan d'études ne concerne donc que les écoles enfantines, les écoles primaires proprement dites et les classes d'orientation professionnelle. Il remplace le plan d'études de 1899, révisé partiellement en 1926 et en 1935.

Le programme et les instructions générales de 1899 furent des œuvres remarquables pour l'époque ; elles ont contribué pour une grande part au progrès et au développement de nos écoles, mais de tels changements sont survenus dans tous les domaines au cours de ce dernier demi-siècle qu'une refonte complète de ces documents de base de notre enseignement est devenue indispensable.

Sans doute notre école doit-elle rester attachée à certaines constantes qui tiennent à la nature profonde de l'enfant et de l'homme et qui sont indépendantes des circonstances plus ou moins éphémères de temps et de lieu ; sans doute devons-nous maintenir fermement certains principes découlant de nos traditions morales les plus chères, mais force est bien de reconnaître que l'évolution de toutes choses s'est déroulée à un rythme accéléré depuis la fin du siècle dernier. L'école en a inévitablement subi le contre-coup : la législation scolaire a été révisée à plusieurs reprises, les manuels ont été complètement renouvelés, de nouveaux moyens d'enseignement sont mis à la disposition du corps enseignant, des institutions nouvelles comme les classes primaires supérieures, les écoles ménagères, les classes d'orientation professionnelle ont vu le jour et se sont développées très rapidement. Enfin, le progrès extraordinaire des sciences, l'extension prodigieuse de leurs applications pratiques, les bouleversements politiques et sociaux consécutifs à deux guerres mondiales ont créé des conditions nouvelles de vie et de civilisation auxquelles l'école doit s'adapter.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Principes fondamentaux

L'école primaire, qui dispense l'instruction publique obligatoire, doit être avant tout éducative. Mais cette affirmation n'a de sens que si l'on définit clairement les valeurs supérieures capables de guider et d'éclairer l'éducation donnée aux enfants.

Si l'école primaire vaudoise est confessionnellement neutre — et elle doit le rester — cela ne signifie point qu'elle soit

areligieuse et encore moins antireligieuse. Sa mission finale l'amènera, par delà les divergences d'opinions et de doctrines, à former des personnes libres, capables de servir selon les préceptes de charité, d'espérance et d'amour du christianisme, bases de notre civilisation. Elle s'efforcera de donner à l'être en devenir dont elle a la charge un idéal qui l'élève vers Dieu, des principes moraux et des règles de conduite conformes à cet idéal, en particulier l'esprit de tolérance et le sens de la solidarité humaine. Elle s'efforcera de former son caractère, de lui donner un jugement sain, une raison exercée et enfin un certain bagage de connaissances solides dont il aura besoin dans la vie. Muni de ce savoir modeste, mais bien choisi et assimilé, sachant utiliser ses aptitudes propres dont il a pris conscience et qu'il a exercées, doté par-dessus tout de cette sagesse fondamentale que confère un noble idéal, l'élève qui quitte l'école sera armé pour affronter les exigences de la vie, embrasser une profession, pourvoir à ses besoins et remplir, dans la mesure de ses possibilités, un rôle utile dans la communauté nationale et humaine.

L'éducation ainsi comprise n'est pas le fait d'un enseignement spécialisé. Elle se manifeste surtout par une atmosphère morale et spirituelle qui doit imprégner toute l'activité scolaire. Elle est inséparable de l'instruction proprement dite, car le maître, quoi qu'il fasse et quelle que soit son attitude, exerce une influence éducative sur ses élèves ; c'est pourquoi, en toute chose et en toute circonstance, il ne doit jamais perdre de vue cet idéal spirituel, le seul capable de donner un but et une unité à son œuvre d'éducateur.

Institution publique au service de tous, l'école primaire assume des responsabilités précises et doit s'efforcer de rendre pleinement les services que la société et le pays attendent d'elle. Dans ce domaine, la personnalité du maître, son rayonnement moral et sa valeur professionnelle jouent un rôle décisif dans l'esprit de la petite communauté enfantine dont il est l'entraîneur.

Si la mission première de l'école primaire est d'ordre éducatif, sa tâche seconde, indissoluble de la première, répétons-le, est de donner à l'enfant l'instruction de base indispensable à chacun.

Sur quels principes convient-il de fonder notre plan d'études primaires ?

a) *Le premier de ces principes, qu'on le veuille ou non, est de caractère utilitaire. On ne peut établir un programme sans se poser cette question : « Que doit apprendre l'enfant ? ». C'est déjà ce que faisait Rousseau lorsqu'il se demandait à propos du choix des matières d'enseignement : « A quoi cela est-il bon ? ». L'école primaire ne peut ni ne doit viser à donner un savoir encyclopédique. Elle doit résolument élaguer ce qui est superflu pour concentrer son effort sur l'acquisition d'un certain nombre de connaissances indispensables à quiconque vit dans une société civilisée et libre ; l'essentiel n'est pas de tout apprendre et de tout comprendre, mais il faut cependant qu'un minimum de notions de base, judicieusement choisies, soient solidement acquises et durablement assimilées. Ces notions permettront à l'école de doter l'enfant des outils intellectuels et techniques nécessaires dans la vie et qui constituent les conditions de toute culture.*

b) *Le deuxième principe est d'ordre psychologique. Le programme doit être fondé sur la connaissance de l'enfant, de ses intérêts, de ses possibilités et des étapes de son développement mental et psychique. En d'autres termes, notre première question « Que doit apprendre l'enfant ? » doit se compléter par celle-ci : « Quelles notions peut-il normalement apprendre, et à quel âge peut-il les apprendre ? ». L'expérience des meilleurs pédagogues qui, depuis longtemps, ont fondé leur pratique sur l'observation de l'enfant, le bon sens, les données éprouvées de la psychologie infantile et de la pédagogie expérimentale d'aujourd'hui, permet, dans une mesure qui reste encore relative, d'établir un choix et une distribution des matières scolaires en fonction de l'évolution de l'enfant et de ses besoins réels. Toutefois, l'adaptation des moyens, « l'école sur mesure », ne doit jamais faire oublier la finalité de l'enseignement, et l'instituteur, tout en parlant à l'enfant un langage à sa portée, doit penser à l'homme que cet enfant doit devenir.*

c) Notre *troisième principe* ressortit à la pédagogie ; c'est celui de la *concentration*, appliqué d'ailleurs avec modération et bon sens. Il importe cependant que les matières soient, autant que possible, groupées de telle manière que des rapports logiques les relient et qu'elles se complètent mutuellement. Cette organisation des études présente le grand avantage de rapprocher les notions par leurs affinités de sens et de créer des associations fortes qui assurent le souvenir. La concentration convient particulièrement aux premières années de scolarité où il est encore aisé de grouper la plupart des activités scolaires autour de centres d'intérêt. Plus tard, au fur et à mesure que le programme se développe et que les exigences propres à chaque discipline se précisent selon un ordre logique et progressif, les occasions de relier les matières entre elles deviennent moins nombreuses et moins pertinentes. Il n'en reste pas moins que, jusqu'à la fin de la scolarité, le système de concentration demeure un moyen efficace de lutter contre le cloisonnement artificiel des diverses disciplines et contre l'éparpillement des intérêts et de la pensée.

d) Le caractère avant tout pratique de notre *dernier principe* lui confère une importance particulière dès qu'il s'agit de passer à l'application du programme. Ce principe trouve son expression parfaite dans la maxime bien connue : *enseigner, c'est choisir*. Le plan d'études est un guide qu'il faut suivre, bien sûr, mais c'est un guide qu'il faut comprendre et appliquer, non pas à la lettre, mais dans l'esprit qui l'anime. Ses données peuvent s'adapter, tout en conservant leur structure essentielle, aux circonstances particulières de chaque classe, aux conditions du milieu local et aux besoins propres à telle ou telle région. C'est pour assurer cette indispensable souplesse que le plan d'études, sans se présenter sous la forme d'un programme minimum complété par un programme de développement, comporte cependant quelques notions qui seront réservées aux meilleurs élèves.

On peut d'ailleurs se demander dans quelle mesure les matières prévues au plan d'études doivent être imposées indistinctement à toutes les classes, et s'il convient d'élaborer un programme minimum rigoureux auquel tous les élèves seraient

astreints. Nous ne le croyons pas, car l'étonnante diversité des nombreuses classes de notre canton ne permettrait guère, de réaliser pratiquement, une uniformité que les circonstances scolaires si variables rendraient de toute façon illusoire.

Il ne faut pas oublier non plus que le programme primaire ne propose aucune notion de luxe ; il est, par définition, un programme élémentaire, donc un programme modeste, restreint, qui peut être considéré, en un certain sens, comme un programme minimum, à la condition de donner à ce concept la souplesse et le caractère non limitatif qui découlent des considérations précédentes. En d'autres termes, la formule d'un *programme de base*, pouvant s'adapter à la diversité des besoins par un choix judicieux et motivé des matières, nous paraît la meilleure pour notre canton. Cette *possibilité de choix* ne saurait cependant être fantaisiste et dépendre simplement du bon plaisir personnel.

Institution de culture au premier degré, l'école primaire s'efforcera de donner aux élèves le goût du travail personnel et le désir de développer leurs connaissances ; elle doit permettre d'acquérir, dans chacune des matières qu'elle touche, les notions de base indispensables à chacun. C'est bien là le *véritable minimum* au-dessous duquel elle ne saurait descendre sans faillir à ses devoirs envers l'enfant et le pays.

OBJETS D'ENSEIGNEMENT

Notre école publique est fille de l'Eglise, qui lui avait fixé son premier programme : apprendre le catéchisme, lire les Saintes Ecritures, chanter les psaumes, écrire sous dictée et connaître les quatre règles simples de l'arithmétique.

La lecture, l'écriture, le calcul et la religion ont été ainsi pendant longtemps les seules disciplines dont s'occupait l'école primaire. Peu à peu, sous la pression de l'évolution et des nécessités sociales, ce programme s'est considérablement développé. Aujourd'hui, alors que le savoir humain s'est prodigieusement compliqué et étendu, il ne saurait être question de laisser le programme s'enfler selon le rythme accéléré des

inventions et des découvertes nouvelles : seul le respect des principes que nous avons énoncés permettra au plan d'études de rester homogène, de s'adapter aux exigences actuelles et d'être ordonné en fonction de la nature de l'enfant.

Les disciplines qui doivent trouver place à l'école primaire peuvent se diviser en deux groupes : les premières sont avant tout les *pourvoyeuses de faits et d'idées* ; elles sont les nourricières de l'esprit. Branches qui se prêtent admirablement à l'observation, à l'exercice de la réflexion, du raisonnement et du jugement, elles renseignent l'enfant sur la nature et sur les hommes. Elles ont leur fin en elles-mêmes et fournissent à la culture son élément essentiel.

Le second groupe comporte les disciplines qui ont pour objet l'*expression des idées et l'acquisition des outils intellectuels indispensables au développement harmonieux de l'esprit*. Il faut connaître sa langue maternelle, savoir parler, lire, écrire, compter, dessiner, travailler de ses mains pour pouvoir apprendre et mettre en œuvre les notions offertes par l'expérience et l'apport des branches-savoir.

Au premier groupe appartient d'abord *l'histoire biblique* (facultative), qui répond au besoin religieux inhérent au cœur de l'homme et qui lui montre comment Dieu s'est manifesté à l'humanité. Puis vient *l'histoire*, qui fait comprendre le présent par l'étude du passé et qui, selon l'expression humaniste, est une présentation de l'homme à l'homme. Tout près de l'histoire, voici *l'instruction civique*, qui prépare l'adolescent à ses devoirs de futur citoyen en lui faisant comprendre le jeu de nos institutions politiques. *La géographie*, qui établit la liaison entre les sciences de l'homme et celles de la nature. Partant du milieu ambiant, dont elle décrit l'aspect et les ressources, elle fait connaître le monde et les hommes qui l'habitent. Enfin, *les sciences naturelles* ouvrent à l'enfant le grand livre de la nature, source inépuisable d'observation et d'enseignement vivant.

Le second groupe comprend en premier lieu *la langue maternelle* dont l'étude, éminemment éducative, constitue pour la grande majorité des hommes, comme l'a dit Vinet, « la part la plus considérable de la culture qu'ils pourront jamais posséder ». L'acquisition de la langue française comme

moyen d'expression, comme outil essentiel de la pensée et comme formation de l'esprit, est une tâche d'une inappréciable valeur. Voilà pourquoi elle doit être le premier souci de l'école primaire, la mission à laquelle elle doit consacrer la majeure partie de son effort, de son temps et de ses moyens. Les *mathématiques élémentaires* (*arithmétique, géométrie, comptabilité*) n'ont pas qu'une valeur utilitaire. Par le jeu des nombres et des formes, elles contribuent aussi à assouplir le raisonnement et à forger les instruments de l'esprit.

A ces disciplines essentielles, il faut ajouter *l'écriture* et *le dessin*, qui sont à la fois moyens d'expression, éléments de culture esthétique et techniques d'application ; *les travaux manuels* (y compris les travaux féminins) qui sont indispensables à la formation harmonieuse de la personne ; *le chant* qui satisfait le besoin profond de donner une voix aux sentiments et aux aspirations du cœur humain, et enfin *la culture physique* et les sports qui parachèvent une éducation complète en développant et disciplinant les fonctions du corps.

LA MÉTHODE

Aux questions « *Que doit apprendre l'enfant ?* », « *Que peut-il apprendre ?* », « *Quand doit-il apprendre ?* » s'en ajoute normalement une dernière : « *Comment doit-il apprendre ?* ». Cette question pose le problème général de la méthode. Celle-ci ne peut être fondée que sur l'apport des maîtres de la pédagogie et sur une connaissance aussi efficace que possible de l'enfant, de ses intérêts et des lois psychologiques de son développement. *Concrète, intuitive et active*, faisant appel constamment à l'observation et à l'activité motrice dans les premières années d'études, la méthode s'élève peu à peu vers *les généralisations et les abstractions* tout au long de la scolarité.

Dans toutes les disciplines, elle commencera par présenter les choses, les faits et les phénomènes pour les exprimer ensuite par des mots et les faire comprendre. Elle fera sans cesse appel à l'intérêt pour créer le besoin de savoir, le désir de

comprendre et la joie de connaître. Pour cela, *elle mettra en jeu l'activité totale de l'enfant en utilisant et en exerçant ses aptitudes les plus diverses*, en le faisant voir et observer, entendre et écouter, sentir, toucher et manipuler, en le faisant comparer, réfléchir, juger et raisonner.

Ce principe de l'activité fondée sur la totalité des fonctions intellectuelles et motrices de l'enfant doit être au centre de notre pédagogie ; il implique aussi que toute activité doit commencer par l'étude des réalités proches de l'enfant, de ce qu'il peut voir et connaître directement, c'est-à-dire par l'étude du milieu dans lequel il vit. Plus tard, les sources d'information indirecte offertes par le livre et cent autres moyens permettent au programme d'aborder d'autres matières et de se développer normalement. L'enfant apprendra ainsi à choisir et à critiquer, dans l'abondance des informations diffusées actuellement, les données susceptibles d'enrichir sa pensée personnelle.

Non seulement dans les classes enfantines et les classes spéciales, où le travail est fortement individualisé parce qu'il doit s'adapter aux conditions d'âge des petits de cinq ou six ans ou aux possibilités limitées des élèves faibles, mais aussi à tous les degrés, *l'enseignement individualisé joue presque constamment un rôle complémentaire* dans le travail du maître primaire. C'est ainsi que, dès la première année d'école, les élèves qui n'ont pas les aptitudes suffisantes pour bénéficier entièrement de l'enseignement collectif doivent faire un travail de récupération à la mesure de leurs possibilités individuelles. Il en est de même des élèves les mieux doués qui, eux, seront appelés à faire des travaux complémentaires sous une forme essentiellement personnelle. Signalons à ce propos les grands services que peuvent rendre, bien conçues, les fiches individuelles de travail.

Dans la pratique de tous les jours, *l'enseignement collectif garde toute sa valeur*. Ce mode d'enseignement répond en effet aux exigences matérielles qui existent dans la quasi totalité de nos classes primaires ; c'est celui qui permet d'atteindre la majorité des élèves de la façon la plus simple, la plus directe et la plus économique, au sens pédagogique de ce terme ; c'est celui qui assure le mieux l'échange et la

formulation des idées, le développement social du langage et l'enrichissement des facultés d'expression. A ce titre, on ne saurait trop insister sur la valeur fondamentale des leçons vivantes, solidement construites et bien présentées, qui constituent les véritables pierres d'angle dans l'enseignement du maître.

Toute cette activité ordonnée en fonction du développement général de l'enfant doit se compléter par de nombreux exercices variés, méthodiques, rigoureux, et par des *répétitions régulières et inlassables*, si l'on ne veut s'exposer à de cruelles déconvenues. « Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage » ; ce vieux principe de Boileau est à sa place à l'école, car *l'exercice et la répétition sont indispensables*, non seulement à l'assimilation des connaissances, mais encore à la formation de bonnes habitudes morales et intellectuelles.

Cela nous amène à dire deux mots du rôle de *la mémoire*. Erigée en déesse à laquelle tout était subordonné par les pédagogues scolastiques, la mémoire a été parfois rabaissée au rang d'une faculté inférieure qui ne mérite que dédain et indifférence. Il importe de lui redonner sa vraie place, mesurée et juste, dans notre éducation. Si la mémoire ne doit pas être cultivée comme possédant sa fin en soi, elle joue cependant un rôle irremplaçable. C'est elle qui est chargée de conserver les notions sur lesquelles les acquisitions postérieures peuvent s'édifier. Sans elle, le mécanisme de l'intelligence si bien rodé soit-il, tournerait à vide. C'est elle qui tient à notre disposition immédiate les matériaux sans lesquels toute pensée deviendrait impossible. Sa qualité de dépositaire du savoir et de l'expérience lui confère un incontestable pouvoir. Sachons donc, sans excès, l'utiliser et l'exercer, afin qu'elle puisse remplir sa fonction normale dans une éducation bien comprise.

On a maintes fois répété que l'école doit préparer à la vie, donc au travail et à l'effort.

Si le jeu doit trouver sa place en classe, parce qu'il satisfait un besoin de l'enfant que nul ne conteste, il n'en reste pas moins que le devoir n'est pas toujours attrayant, et que certaines tâches perdent leur vertu essentielle si l'effort et la peine y sont enrobés dans des facilités empruntées au jeu.

En toute activité sérieuse se présentent des phases dépourvues de plaisir et d'intérêt, et il n'est pas toujours possible d'offrir un moyen d'acquisition de la connaissance et de l'habitude du travail au prix de la peine la plus réduite.

Par un travail assidu en classe, puis par les devoirs à domicile, dont on ne saurait trop souligner l'importance, les élèves feront l'apprentissage de l'effort personnel, qui seul leur permettra d'affronter la vie avec des chances de succès.

Ecoles enfantines

But et principes

L'école enfantine, ouverte aux enfants de 5 et 6 ans, est déclarée facultative par la loi sur l'enseignement primaire:

Marquant une transition entre la famille et l'école obligatoire, elle ne saurait donc avoir la prétention de donner prématurément un enseignement selon des règles strictes et conformément à un programme bien ordonné.

Développer chez ses élèves l'acuité des sens, éveiller leurs facultés intellectuelles, leur donner l'amour du travail, créer en eux des habitudes d'ordre, de propreté, de discipline et d'attention, ouvrir leur cœur aux bons sentiments, voilà sa tâche et sa seule raison d'être.

Les principes qui servent de base à l'enseignement dans les classes enfantines ont été définis et formulés par Froebel, puis repris et clarifiés par Mme Montessori. Ces deux pédagogues, partisans convaincus de l'activité libre et spontanée de l'enfant, s'accordent à déclarer « qu'il importe de laisser faire la nature le plus librement possible car, plus l'enfant sera libre dans son développement, plus parfaitement il atteindra ses formes et ses fonctions supérieures ».

La méthode en usage dans nos classes se propose trois objectifs bien distincts :

1. Le développement de la fonction motrice.
2. L'éducation des sens en général.
3. L'initiation au langage et au calcul.

Pour parvenir à ses fins, elle part de l'idée que tout être normal porte en soi les forces nécessaires à son développement et que seul l'exercice spontané de ces forces compte comme moyen d'éducation. L'éducation ne peut donc créer ni remplacer ce principe de vie, mais, en revanche, elle doit

offrir les moyens d'une auto-éducation fondée sur la possibilité, pour l'enfant, d'obéir librement à ses impulsions intérieures dans tout ce qu'elles ont de légitime. On ne peut donc imposer à l'élève de la classe enfantine le moment où il doit acquérir tel mécanisme ou telle connaissance, ni la durée de l'exercice nécessaire à cette acquisition.

Ces principes très libéraux pouvant donner lieu à des interprétations fort diverses, il nous paraît utile de préciser qu'on ne saurait les assimiler à un système anarchique dont toute règle et toute contrainte seraient bannies. Si l'activité spontanée a sa place tout indiquée dans les débuts de l'école enfantine, elle n'en doit pas moins, plus tard, céder le pas au travail méthodique et régulier et à une discipline sans laquelle aucun travail scolaire n'est possible.

C'est la raison pour laquelle, tout en restant fidèle aux principes énoncés plus haut, la maîtresse ne peut se contenter d'observer passivement ses élèves. Elle se doit de diriger et d'intervenir, avec prudence, mais aussi avec fermeté, pour suggérer aux rêveurs, aux timides et aux paresseux les exercices qu'ils n'entreprendraient pas d'eux-mêmes.

D'autre part, il n'est pas superflu de rappeler que l'école enfantine n'étant pas une entité et une fin en soi, elle ne peut se désintéresser du travail et des méthodes de l'école primaire. Pour éviter les transitions trop heurtées, la maîtresse doit, par conséquent, préparer ses élèves à l'enseignement organisé qui les attend au degré inférieur ; pour ce faire, elle doit avoir le souci, surtout dans le dernier trimestre de la seconde année, de donner un certain nombre de leçons collectives auxquelles tous les enfants seront astreints.

Dans les écoles rurales du canton, où les effectifs ne sont pas suffisants pour justifier la création de classes enfantines réservées aux seuls enfants de 5 et 6 ans, la loi institue des classes semi-enfantines. Ces classes comprennent une division enfantine et une division primaire. Si les méthodes d'enseignement y sont partiellement celles de l'école enfantine, nous insistons pour que le programme primaire soit parcouru dans son entier par les élèves de 7 ans, faute de quoi ces derniers ne pourraient passer avec succès en deuxième année du degré inférieur.

PROGRAMME

L'auto-éducation dans une ambiance appropriée, c'est tout le programme de la classe enfantine. Ce programme doit être fonction de l'âge de l'enfant ou de son degré de développement. Il peut être formulé de la manière suivante :

- I. *Education musculaire.* — 1. Exercices en relation avec la vie pratique. 2. Travail manuel avec matériaux divers. Modelage, jardinage. 3. Culture physique.
- II. *Education sensorielle.* — 1. Exercices d'observation au moyen du matériel sensoriel ; notions sur les formes, les dimensions, les couleurs, la consistance, le poids, le son, etc. Contrôle des acquisitions.
- III. *Education intellectuelle.* — 1. *Langage* : vocabulaire en rapport avec les perceptions. 2. *Dessin* au crayon, au pinceau et à la craie. 3. *Ecriture* : exercices avec le matériel approprié. 4. *Lecture* : exercices avec le matériel approprié. 5. *Calcul* : exercices avec le matériel approprié.
- IV. *Education de la sensibilité.* — 1. Poésie. 2. Musique et chant. 3. Récits.

Ecoles primaires

Histoire biblique

En accord avec la constitution cantonale, la loi sur l'instruction publique primaire prévoit que, « dans chaque école, il est donné un enseignement religieux facultatif conforme aux principes du christianisme et distinct des branches du programme obligatoire ».

Si le législateur a voulu, conformément aux principes constitutionnels, que les écoles publiques puissent être fréquentées par les adhérents de toutes les confessions, sans qu'ils aient à souffrir d'aucune façon dans leur liberté de conscience ou de croyance, il n'en a pas moins reconnu toute l'importance de l'histoire biblique, car cet enseignement a des droits particuliers à faire partie d'un programme d'école populaire.

En des pages immortelles, la Bible évoque l'humanité dans sa nature spirituelle et misérable, l'homme prenant conscience de ses faiblesses en même temps que de l'amour qui doit le transformer, l'unir à ses semblables et le développer jusqu'à sa plus haute vocation.

Les récits bibliques, qui font partie de notre patrimoine spirituel, intellectuel et poétique, et sans lesquels bien des chefs-d'œuvre de la peinture et de la littérature resteraient incompréhensibles, trouvent une résonance particulière dans l'âme des enfants, qui apprécient les belles histoires pleines de détails pittoresques ou dramatiques, de mystère et de poésie. Par les événements et les hommes qu'ils mettent en scène, les récits de l'Ancien Testament et, plus encore, les témoignages de l'Évangile apportent un élément spirituel à l'enfant qui se développe, et proposent une vie religieuse et morale à sa conscience et à son cœur.

LE PROGRAMME ET LA MÉTHODE

Degré inférieur

De 7 à 8 ans, la majorité de nos élèves apprennent à lire ; il est donc prématuré de leur donner un manuel contenant des textes qu'ils auraient beaucoup de peine à comprendre. Voilà pourquoi, au cours de cette première année, l'enseignement revêtira la forme de causeries, d'entretiens fondés sur des récits bibliques ou moraux en rapport avec les préoccupations des enfants, la vie de la classe, la nature, les fêtes religieuses.

Dans la seconde année, on étudiera quelques récits de la vie de Jésus. Le maître les racontera en faisant observer l'image du manuel ; il en dégagera la leçon morale chaque fois qu'il sera possible de le faire. Quand les élèves auront ainsi recréé le récit, le texte du manuel sera lu et expliqué. Dans la leçon suivante, on laissera l'enfant utiliser ses propres expressions, pourvu qu'elles soient correctes, et on n'exigera pas une mémorisation textuelle.

Degré moyen

Le programme comporte un choix de récits tirés de l'Ancien Testament. Ces pages sont présentées dans leur simplicité naïve et dans leur haute inspiration. Nous ne pensons pas, étant donné l'âge des enfants, que l'on puisse les expliquer par de savantes dissertations archéologiques ou critiques. Ce serait faux et prématuré. Faisons vivre ces récits avec fraîcheur, comme s'ils se déroulaient sous nos yeux. Souvent la présentation des faits provoquera spontanément un entretien avec les élèves qui apprécieront, jugeront les actes qu'ils viennent de revivre ; ils feront des rapprochements avec leurs propres expériences. Comme le recommandait déjà Fénelon : « Laissons venir leur curiosité peu à peu ; aidons seulement leur esprit ; mettons-les en chemin de trouver la vérité dans leur propre fonds. »

Degré supérieur

Les élèves étudient la vie et l'enseignement du Christ, les Actes des apôtres et quelques pages de l'histoire de l'Eglise.

Il est des chapitres — la Palestine au temps du Christ, la composition des Évangiles, des textes tirés des épîtres — qui figurent à titre documentaire dans le manuel.

Ce dernier contient des reproductions d'œuvres d'art qui enrichiront les récits et éveilleront le sens du divin ; le maître pourra sans peine en présenter d'autres et contribuer ainsi à former le goût de ses élèves.

Dans tout l'enseignement de l'histoire biblique, la diversité de la matière impose de la souplesse dans la présentation des récits, mais l'effet éducatif réside davantage dans la personnalité du maître que dans son habileté pédagogique.

PROGRAMME

Degré inférieur

1^{re} année

Récits bibliques et causeries morales en rapport avec les fêtes religieuses, les événements de la classe, les préoccupations des enfants.

2^{me} année

« Jésus. » Etude complète des récits du manuel.

Degré moyen

3^{me} année

Les origines. Les patriarches.

4^{me} année

Moïse — Josué — Gédéon — Ruth — Samuel — Saül — David — Absalon.

5^{me} année

Revision de l'histoire de David — Salomon — Elie — Amos — Esaïe — Jérémie — L'Exil et le retour.

Degré supérieur**6^{me} année**

Naissance et enfance de Jésus. Avant le ministère. Jésus commence son ministère. Séjour à Jérusalem.

7^{me} année

La fin du ministère en Galilée. Dernier voyage à Jérusalem. La semaine de la passion.

8^{me} année

La résurrection de Jésus. Les premiers pas de l'Eglise. L'apôtre Paul.

Programme facultatif : quelques récits de l'Histoire de l'Eglise.

Géographie

L'étude de la géographie a l'avantage de présenter un intérêt immédiat qui en fait à la fois un élément de culture et une discipline éducative.

En tant que *matière d'information*, la géographie se propose de donner une connaissance suffisante et une explication assez complète du monde dans lequel nous vivons pour le rendre intelligible. Connaître les faits géographiques, c'est en avoir d'abord une perception nette et précise qui permet de les situer et de se les représenter, en imagination, avec leurs formes et leurs couleurs, avec leur vie. Les comprendre, c'est en savoir les causes, déceler leurs rapports, saisir leur évolution, en un mot, c'est être capable d'en donner une explication raisonnée. Aujourd'hui, l'homme est si étroitement lié à ses semblables que ses façons de vivre, de sentir et de penser en sont transformées. C'est pourquoi un bagage de connaissances simples, objectives, sur l'aspect de la terre, sur les rapports qui unissent les éléments de la nature, les plantes et les êtres vivants est une nécessité.

Au point de vue de la *formation de l'esprit*, la géographie contribue au développement du sens de l'observation, du jugement, du raisonnement, de la mémoire et de l'imagination. Elle permet également d'exercer les aptitudes manuelles ; elle donne une idée de la vie, de l'action, de l'effort des hommes pour utiliser les ressources de la nature. Enfin, lorsqu'elle est intelligemment enseignée, la géographie fait naître l'amour du pays et de l'humanité en général ; elle donne une leçon de compréhension mutuelle et d'humilité en montrant le spectacle de la diversité dans laquelle vivent les hommes et la solidarité qui les unit.

Lors des sorties en plein air, des excursions et des voyages, l'enfant est en contact étroit et fréquent avec son milieu et son pays. C'est dire que *l'observation directe* est la source première de l'information géographique. Elle sera toujours

méthodique, dirigée, pour aboutir à une perception aussi complète que possible des faits, avec toutes les notions qu'ils comportent : situation, orientation, distance, dimensions, formes et couleurs, beautés, richesse, évolution.

Cependant, l'exploration géographique ainsi comprise ne peut se borner qu'à un espace assez réduit de notre monde. A partir de certaines limites, il faut avoir recours à l'observation *indirecte*. De nombreux moyens permettent aujourd'hui de donner une base concrète et vivante aux leçons de géographie : plans, cartes, dessins, schémas, photographies, vues panoramiques, reliefs. Mais il faut se garder de noyer l'imagination de l'élève dans une documentation trop abondante. Pour être vraiment utile, la documentation doit satisfaire à certaines conditions. Le succès de la leçon dépend davantage du choix judicieux des documents qu'on présente aux élèves que de leur nombre ou de leur complexité.

L'école dispose d'appareils simples, d'un usage facile, pour la projection sur écran. La *projection fixe* permet d'analyser l'image dans le détail, pour mettre en évidence les faits géographiques. La *projection animée* donne le sens du mouvement et de la vie : étude de la mer, phénomènes physiques, économiques et humains. L'utilisation de l'écran suppose une technique sûre et bien adaptée, tenant compte à la fois de l'âge des élèves et du programme. Une préparation soignée du sujet est indispensable si l'on veut tirer le meilleur parti possible de la projection. Elle permettra de solliciter l'activité de l'élève, de stimuler son sens de l'observation, de susciter des comparaisons pour aboutir, le plus souvent possible, à des conclusions qui fixeront les idées.

La caisse à sable est un auxiliaire indispensable dans les degrés inférieur et moyen particulièrement. Elle se prête à une foule d'exercices : étude des formes du terrain, orientation, idée du plan, acquisition d'un vocabulaire géographique, représentation du relief d'une région.

La carte, comme l'image, est une source d'information. Elle est, par excellence, le moyen d'expression de la géographie. L'élève doit être initié de bonne heure à sa lecture et à son interprétation. Cette étude se complète tout au long de la

scolarité pour aboutir, avec les élèves avancés, à une connaissance exacte de la carte topographique.

La participation active de l'élève est facile à réaliser dans l'enseignement de la géographie ; l'exécution de croquis simples, de reliefs, les recherches personnelles, l'examen de documents, l'établissement de collections, la préparation de petites causeries, les lectures documentaires sont autant de moyens propres à éveiller l'intérêt.

Cependant, si l'observation et la réflexion jouent, en géographie, un rôle capital, on ne peut concevoir un enseignement élémentaire de cette branche sans l'aide d'un manuel. La leçon du maître, l'activité de l'élève, laissent des impressions plus ou moins durables, tandis que le manuel permet l'étude des textes et la révision des notions enseignées.

En effet, une leçon ne saurait être complète si elle ne faisait pas une part à la mémorisation. Grâce à ce dernier effort, l'élève sera à même d'exprimer ses connaissances d'une manière correcte et aisée.

PROGRAMME

L'enseignement de la géographie débute par l'étude du milieu où vit l'enfant.

Au degré inférieur, il constitue une première initiation à toutes les notions géographiques et comprend quatre cycles successifs : la salle d'école, la maison d'école, la maison paternelle et le lieu natal.

La première tâche du maître sera de compléter et de coordonner les observations faites par l'élève, antérieurement à son entrée à l'école. Puis, lors de l'étude proprement dite, deux notions nouvelles devront être acquises de bonne heure : celle de l'orientation et celle du plan. Cette représentation figurée des lieux sera particulièrement soignée ; le plan, établi petit à petit, sera complété dans chaque leçon, de telle manière que tout élément nouveau représente un fait concret. C'est ainsi qu'on aboutira au plan du quartier ou de la localité, et enfin à la carte.

La langue maternelle et le calcul bénéficieront de ces exercices oraux et écrits ; les autres moyens d'expression tels que le dessin, le modelage, le travail manuel y trouveront aussi leur part. Ainsi, des intérêts divers jaillis autour d'une idée centrale permettront, dans cette discipline, un travail utile d'association et de concentration.

C'est en première année du *degré moyen* que se fait le passage de la géographie locale à la géographie régionale. Ce nouveau champ d'exploration sera également étudié en détail (itinéraires des après-midi en plein-air, des excursions scolaires ; consultation éventuelle de cartes et d'indicateurs de chemins de fer), puis on passera successivement aux différentes régions du canton, en commençant par les plus rapprochées. Cette transition sera d'autant plus facile qu'on aura mis plus de soin à l'étude de la carte. Dans l'esprit de l'enfant, la carte doit être une représentation claire et précise du relief, des cours d'eau, des particularités climatiques, économiques et humaines.

Le programme des deux dernières années prévoit l'étude de la Suisse. Il est indispensable de présenter sommairement le pays et d'en donner d'abord une idée d'ensemble. Ce sera l'occasion pour l'élève de se familiariser avec la carte murale. On abordera ensuite l'étude des cantons en s'en tenant aux notions principales. La connaissance des éléments de base donne à la géographie une assise plus sûre que des notions trop poussées dépassant l'entendement de l'élève ou sa capacité d'assimilation.

Le programme du *degré supérieur* comprend l'étude des continents et une revision générale de la géographie de la Suisse complétée, en dernière année, par des notions élémentaires de géographie physique et économique.

La géographie générale commence par l'étude de l'Europe, pour s'étendre ensuite aux autres continents. Mais il ne saurait être question, à l'école primaire, de présenter chaque pays avec le même souci du détail. Le plan d'études mentionne d'abord les pays dont la connaissance est indispensable ; si les circonstances le permettent, on pourra aborder l'étude des autres nations.

Enfin, à tous les degrés, les maîtres pourront occasionnellement attirer l'attention de leurs élèves sur certains sujets de géographie hors programme, mais en rapport avec l'actualité.

Degré inférieur

1^{re} année

L'école, la classe, le maître et les élèves, la maison d'école. La maison paternelle. La famille. Occupations domestiques. Le jardin. La ferme. Le verger et les arbres fruitiers.

2^{me} année

Le village ou le quartier. Principaux édifices ; l'église. Places publiques, parcs, fontaines, monuments. Orientation. Les différents quartiers. Les voies de communication: routes, voies ferrées, trolleybus; la navigation, la gare, le débarcadère.

Les habitants. Occupations, industries, relations extérieures ; les hôtels, la poste, les magasins, la boulangerie, la laiterie, le battoir, le pressoir, le marché.

Les environs immédiats de la localité. Orientation, relief, cours d'eau ; le lac, le paysage (vue d'ensemble). Les points cardinaux, le plan, la carte. Connaissance des principaux termes géographiques.

Enseignement occasionnel. Le temps et les astres (leçons occasionnelles données au cours des deux années du degré inférieur).

Degré moyen

3^{me} année

La contrée (extension de la géographie locale à la géographie régionale). Etude du canton de Vaud par régions. La Vallée de Joux. La vallée de l'Orbe et ses affluents (Talent et Nozon). Le lac de Neuchâtel et la région de Sainte-Croix. Le Gros-de-Vaud. La vallée de la Venoge. La vallée de

la Broye. Lavaux. Lausanne et sa banlieue. La Côte. La vallée du Rhône. Les Alpes, vallées du district d'Aigle. Le Pays d'Enhaut. Vue d'ensemble du canton.

(L'ordre des matières sera différent pour chaque localité. On étudiera d'abord les régions les plus rapprochées, pour terminer par les plus éloignées).

4^{me} année

Généralités sur la Suisse : les trois régions naturelles, les principales chaînes de montagnes, quelques sommets, quelques cols, les grands cours d'eau, vallées et lacs. Nomenclature des cantons suisses et de quelques villes.

Etude des cantons suisses : Genève, Neuchâtel, Fribourg, Berne, Valais, Bâle, Soleure et Argovie.

5^{me} année

Uri, Schwytz, Unterwald, Lucerne, Zurich, Zoug, Glaris, Schaffhouse, Saint-Gall, Appenzell, Thurgovie, Tessin, Grisons.

Degré supérieur

6^{me} année

L'Europe : généralités ; quelques pays : France, Italie, Allemagne, Belgique, Hollande, Angleterre. Eventuellement, autres Etats de l'Europe en tenant compte de leur importance. — Les treize anciens cantons.

7^{me} année

L'Amérique : généralités. Canada, Etats-Unis, Brésil, Argentine. Afrique : généralités. Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Afrique du Sud. Eventuellement, vue d'ensemble de la terre, autres Etats de l'Amérique et de l'Afrique.

Les cantons de 1803 et de 1815.

8^{me} année

L'Asie : généralités. Japon, Chine, Inde. L'Océanie : généralités. Australie. Eventuellement, autres Etats de l'Asie et de l'Océanie.

Eléments de géographie physique et économique de la Suisse.

Histoire

L'étude élémentaire des hommes et des choses du passé fait partie du bagage de connaissances indispensables à tout être civilisé.

Cette étude, qui dépasse le cadre de l'immédiat et du présent, ne saurait se borner à une nomenclature aride et à une sèche description des faits historiques. Faire observer l'enchaînement des événements, rechercher leurs causes et leurs conséquences, tirer les leçons qui s'en dégagent, c'est du même coup ouvrir l'esprit de nos enfants, élargir leur horizon et satisfaire cette curiosité spontanée que l'on observe chez eux dès l'âge de 9 ou 10 ans.

Mais l'enseignement de l'histoire apporte surtout une large contribution à l'éducation nationale. Il grave dans la mémoire de l'enfant les pages les plus importantes de notre passé, il fait revivre devant lui les grandes figures qu'honore notre patrie, il dépose dans son cœur le sentiment du respect, de la gratitude, ainsi que le sens de sa responsabilité civique. A cet égard, l'histoire de la Suisse est riche en événements qui se prolongent dans le présent, et il est aisé d'établir certains rapprochements avec l'actualité.

Le programme que peut parcourir l'école primaire est restreint en raison des possibilités des enfants et du temps consacré à cette branche. Il faut donc choisir les faits les plus importants, ceux qui sont nécessaires à la compréhension du développement de nos institutions, et se borner à l'étude des personnages les plus connus, ceux dont les actes ont exercé une influence durable sur les destinées de notre patrie.

Bien que limité à l'histoire suisse, l'enseignement doit s'appuyer sur certains événements d'une portée universelle qui ont eu un retentissement considérable dans notre pays, qu'il s'agisse de faits politiques, de découvertes ou d'inventions.

En attirant l'attention des enfants sur les liens qui, de tout temps, et actuellement plus qu'autrefois, intègrent la Suisse dans la communauté des nations, on les prépare, sans altérer

leur sentiment national, à la compréhension internationale.

S'il est indiqué de replacer notre passé dans un cadre général, il est tout aussi nécessaire de retrouver ce passé dans ce qui nous environne. Une étude de l'histoire locale donne une base concrète à l'enseignement et développe l'amour et le respect du sol natal.

Notre programme suit l'ordre chronologique, mais il tient aussi compte des conditions psychologiques du développement de l'enfant. La première partie, celle qui convient à des élèves de 9 à 11 ans, contient, en vue d'une initiation à l'histoire, surtout des tableaux de civilisation qui présentent les mœurs et les coutumes des peuples, de la préhistoire à ceux du moyen âge. Plus âgé, l'écolier est capable de saisir des phénomènes complexes comme la formation des Etats, les mouvements populaires et l'organisation de la société.

A toutes ces étapes, en restant constamment sur le terrain de l'objectivité, l'enseignement doit conserver le souci d'évoquer, de parler au cœur et à l'imagination tout autant qu'à la raison. La valeur éducative de l'histoire a sa source aussi bien dans le talent de peintre et de narrateur du maître que dans son enthousiasme et sa conviction.

PROGRAMME

Degré moyen

3^{me} année

Images du passé (choix de deux sujets en rapport avec les circonstances locales), par exemple : les moyens d'éclairage, les moyens de transport. La préhistoire : les hommes des cavernes, les lacustres. L'histoire : première période. L'antiquité : les Helvètes, les Romains, l'Helvétie romaine.

4^{me} année

Le moyen âge : les invasions barbares, Charlemagne, la noblesse féodale, l'Eglise, les sujets.

5^{me} année

Fondation de la Confédération. Traditions nationales sur la libération des Waldstaetten. Pacte de 1291. Morgarten. Alliances nouvelles : Lucerne, Zurich, Glaris, Zoug, Berne. Sempach et Naefels.

Histoire vaudoise, de la préhistoire au XIII^e siècle.

Degré supérieur**6^{me} année**

Alliés et pays conquis. Guerres de Bourgogne : Grandson, Morat. Diète de Stans, Nicolas de Flue. — La Confédération se sépare de l'Empire. — Guerres d'Italie : Marignan. — Renaissance: grandes découvertes, invention de l'imprimerie. — Réforme : causes. Réforme en Suisse allemande : Zwingli à Zurich, Kappel. La Réforme dans le pays romand. Le Pays de Vaud au début du XVI^e siècle, Farel et Viret, conquête de 1536. Calvin à Genève. — La contre-réformation.

7^{me} année

La Confédération pendant la Guerre de Trente ans. — Le régime aristocratique: formation des aristocraties. L'absolutisme. — Oppositions: la Guerre des Paysans, tentative de libération du major Davel. — La Révolution française. — La Révolution helvétique. République helvétique. — La Suisse sous l'Acte de Médiation. La Suisse et le Traité de 1815.

8^{me} année

La Suisse de 1815 à 1830. — Le mouvement de 1830. — Le Sonderbund. — La Constitution de 1848. — Relations de la Suisse avec les puissances étrangères depuis 1848. La Suisse de 1914 à 1918. Entre deux guerres. — La Suisse de 1939 à nos jours. — La civilisation contemporaine. — Récapitulation des principales étapes de notre histoire.

Education civique

Dans notre démocratie, où le peuple participe de façon vraiment active et directe à l'exercice de la souveraineté, il est de toute importance que le citoyen de demain soit initié de bonne heure à ses tâches futures. Aussi appartient-il déjà à l'école primaire de poser les bases de l'éducation civique, en mettant les grands élèves en face des responsabilités, des droits et des devoirs qui les attendent.

L'instruction civique à l'école primaire ne vise pas uniquement à donner des renseignements détaillés sur la composition des conseils du pays et sur leurs attributions. Ses aspirations sont plus élevées ; elle explique le fonctionnement de nos organes politiques, le partage des attributions entre les cantons et la Confédération, en même temps qu'elle s'efforce de faire connaître les étapes de la longue évolution qui a abouti à notre Etat fédératif. En fin de compte, elle veut que, par l'étude de nos institutions, nos grands écoliers aient conscience de la sagesse de notre organisation politique, éprouvent de la reconnaissance envers les hommes qui ont édifié ce grand œuvre, et sachent qu'un jour ils auront l'obligation morale de travailler à son maintien et à son perfectionnement ; elle s'efforce de former en eux l'esprit civique qui les poussera, le moment venu, à contribuer avec dévouement à la bonne marche des affaires publiques. C'est dire que l'enseignement civique doit parler au cœur autant qu'à l'esprit.

Mais la connaissance formelle de nos institutions n'est rien si l'on n'a pas compris ce qui en fait la valeur. Il importe donc de faire saisir le sens de notre démocratie, une démocratie où le peuple, effectivement souverain, dit librement son opinion et exprime sa volonté lors des votations au bulletin secret ; où l'ensemble des citoyens désignent eux-mêmes les mandataires chargés de légiférer et les magistrats chargés de gouverner en leur nom ; où le peuple, enfin, par le contrôle constant du travail de ses élus, soumis obligatoirement à réélections périodiques, et grâce au referendum et au droit

d'initiative, a en toute chose le pouvoir de dire le dernier mot.

Ainsi conçue, l'éducation du futur citoyen ne peut s'acquérir par des leçons sèches, livresques, puisées totalement à même le manuel. Il importe en tout premier lieu de faire naître l'intérêt pour des questions qui peuvent paraître, à première vue, rébarbatives, un intérêt qu'on s'efforcera de fixer par des exercices concrets où l'activité de l'élève sera sollicitée, tout en éveillant le jugement et les sentiments auxquels on se propose de faire appel. Les élèves s'intéresseront d'autant plus aux leçons que les éléments en seront empruntés à la réalité journalière et qu'ils discerneront chez leur maître l'accent de la conviction capable de les émouvoir.

Des notions telles que le Grand Conseil, le gouvernement, les lois, le tribunal, abstraites pour bien des adultes, et à plus forte raison pour des enfants, peuvent être rendues accessibles par la classe, premier milieu social étranger à la famille, où l'écolier se trouve plongé. Des tâches déterminées et limitées peuvent être confiées à des élèves choisis par leurs camarades, pour montrer l'élection et la tâche d'un organe exécutif. D'autres peuvent être chargés de faire l'étude d'un règlement interne, ou d'un projet intéressant la classe, selon les formes législatives. Le fonctionnement de nos institutions et la nécessité de la séparation des pouvoirs en seront mieux compris.

Le climat favorable étant créé, les élèves pourront s'initier sans trop de peine aux problèmes du moment, ils pourront s'intéresser aux projets et aux difficultés des responsables de la commune, aux objets soumis au peuple dans les votations, aux décisions prises par les conseils de la nation.

La lecture d'une affiche, d'un compte rendu de presse, l'examen de documents divers, des exercices pratiques serviront d'introduction et de base aux leçons ; puis, les écoliers seront entraînés à donner leur opinion, à étayer leurs arguments, même à formuler des critiques. Il conviendra de les habituer à s'affirmer, de leur montrer le devoir de se prononcer afin que, plus tard, ils n'aillent pas grossir le contingent des citoyens indifférents.

Confier à l'actualité politique un rôle important dans l'enseignement de l'instruction civique n'empêche pas de suivre

un programme régulièrement réparti sur un certain nombre d'années. L'actualité est là pour vivifier l'enseignement, mais non pour le conduire dans la seule voie de la fantaisie. Là comme ailleurs, un programme est nécessaire si l'on veut enseigner avec fruit; et si l'on veut respecter les règles élémentaires de la pédagogie, un ordre s'impose, qui est le suivant :

- a) le milieu dans lequel vit l'écolier ; sa famille, son village, sa ville, sa commune ;
- b) son canton, son pays, notions plus complexes et plus abstraites ;
- c) les institutions internationales, dont l'étude tendra à démontrer l'indispensable collaboration de la Suisse à l'établissement de la confiance, de la bonne volonté et de la paix entre toutes les nations du globe.

L'enseignement de cette discipline est donné aux garçons et aux filles du degré supérieur, à raison d'une vingtaine d'heures par année (une demi-heure chaque semaine ou une heure chaque quinzaine). Les garçons reçoivent en outre une heure supplémentaire par semaine, pendant que les jeunes filles s'adonnent aux travaux à l'aiguille.

PROGRAMME

6^{me} année

La famille — Etat civil — La bourgeoisie — Le chef de famille — La mère — La famille et l'Etat.

La commune et ses autorités — Budget et impôts communaux — Les communes vaudoises.

7^{me} année

Le canton de Vaud — Son histoire — L'Etat : cercles et districts — Les autorités cantonales — Finances de l'Etat — Budget et impôts — Le préfet — Le receveur — L'Eglise

nationale vaudoise — La justice vaudoise — Justice civile — Justice pénale — Le Tribunal cantonal — La démocratie, séparation des pouvoirs — Les partis politiques.

8^{me} année

La Confédération suisse — Les chartes fédérales — Constitution de 1874 — Libertés individuelles — Droits civiques: le referendum et l'initiative — Autorités fédérales — Finances de la Confédération — Notre armée — Neutralité perpétuelle — Revision générale.

Facultatif. — La Suisse dans le monde — Relations avec les pays étrangers — Les organisations internationales.

L'enseignement aux filles sera donné régulièrement sous forme d'entretiens, de causeries. Le maître fera rédiger quelques notes brèves, quelques tableaux simples résumant l'essentiel des leçons.

Sciences naturelles

Les sciences constituent une part non négligeable de la culture générale et, à ce titre, l'enseignement scientifique, même élémentaire, doit avoir une place importante dans le programme de l'école primaire.

Cet enseignement se propose plusieurs buts : dès la première année scolaire, il développe les facultés d'observation, entraîne à raisonner; puis à généraliser par l'emploi de la méthode active et au moyen d'un langage précis ; il éveille la curiosité, développe la sensibilité et l'imagination et apprend à l'enfant à aimer et à respecter la nature et ses beautés. De plus, cet enseignement revêt un caractère *utilitaire*, puisqu'il permet à l'élève d'acquérir les notions scientifiques élémentaires dont personne ne saurait se passer à notre époque. Enfin, les nombreux apports des sciences sont très précieux dans les leçons de vocabulaire, d'élocution et de dessin.

L'enseignement des sciences sera toujours *concret* et fondé sur l'*observation* ; seul l'examen approfondi et répété des êtres qui l'entourent et des nombreux phénomènes qui se déroulent chaque jour sous ses yeux peut permettre à l'enfant de se familiariser avec la nature et d'acquérir de solides notions scientifiques. On ne saurait plus concevoir des leçons de botanique, de zoologie et de physique sans plantes, sans animaux et sans expériences. La nature est un livre ouvert qu'il faut apprendre à lire ; et cela ne va ni sans effort suivi, ni sans entraînement méthodique.

Les plantes et les animaux sont autant que possible étudiés dans leur milieu naturel. Cette étude débute par des tâches d'observation confiées à chaque élève en particulier ou à un groupe d'élèves ; ensuite le maître contrôle, rectifie et parfois complète l'information ; il met à profit les leçons en plein air pour faire d'amples moissons de documents intéressants, selon un plan arrêté au préalable, ou au hasard des rencontres.

La leçon proprement dite n'intervient qu'au moment où il est possible et nécessaire de grouper et d'ordonner les observations relatives à un même sujet, celles-ci s'étant succédé parfois durant toute une saison. Les constatations, les remarques, les faits intéressants sont relevés dans le cahier de sciences, accompagnés de notes, de croquis, de schémas propres à faciliter la compréhension.

Cela réduit l'importance du livre, qui joue surtout le rôle de guide, en proposant les tâches d'observation et en donnant les résumés indispensables. Quand l'enfant a vu, puis compris, il doit encore retenir l'essentiel de la leçon et savoir l'exprimer clairement. Comme le langage scientifique use de vocables et d'un style précis, excluant l'à-peu-près, il est bon de faire apprendre, dans une forme exacte, ce qu'il est utile de connaître.

L'enseignement de la physique et de la chimie, même élémentaire, sera toujours *concret*. Dès lors, la classe doit être pourvue d'un matériel expérimental qui, souvent, peut être construit ou acquis à peu de frais par le maître et les élèves.

A la campagne, il serait particulièrement utile et profitable de doter la classe d'un jardin d'expérimentation et, si possible, d'un verger ou d'une pépinière, puisqu'il importe que les élèves acquièrent les notions scientifiques sur lesquelles repose l'agriculture moderne.

Souvent, après l'observation directe, le maître pourra faire usage de tableaux schématiques, de planches bien adaptées, de diapositives, de films fixes ou cinématographiques comme compléments aux leçons ou, plus rarement, pour montrer ce qu'il est impossible d'observer directement. Enfin, chaque classe constituera un musée, vraie source de documentation à laquelle on pourra recourir régulièrement.

PROGRAMME

Puisque les enfants doivent pouvoir observer directement les êtres et les choses, le programme sera naturellement adapté aux conditions locales ; il tiendra compte du rythme des

saisons, particulièrement dans les premières années de la scolarité. Chaque maître choisira donc judicieusement les sujets dans le programme proposé pour chacune des années d'enseignement.

Au *degré inférieur*, ce programme différera sensiblement d'un endroit à l'autre, et les leçons de choses seront souvent en rapport étroit avec la géographie locale. Elles seront toujours très simples.

Au *degré moyen*, quelques « associations naturelles » — deux par année au moins — feront l'objet de nombreuses observations générales, avant l'étude détaillée d'un certain nombre d'animaux, de plantes et d'objets.

Au *degré supérieur*, l'élève éprouve le besoin instinctif de classification et de groupement. C'est pourquoi on y introduit l'étude systématique de la botanique et de la zoologie. Dans ces disciplines, et pour chaque famille, on fera l'étude aussi complète que possible d'une plante ou d'un animal, puis on se bornera à étudier plus succinctement les plantes et animaux voisins afin de donner une idée de la classification.

A la campagne, durant toute la scolarité, les sciences naturelles doivent concourir à exalter le travail des champs, et le programme sera établi de manière à fournir aux futurs agriculteurs les connaissances élémentaires indispensables à leur activité professionnelle.

La civilisation moderne impose à chacun l'emploi de machines et l'usage du courant électrique ; aussi nos programmes prévoient-ils l'acquisition de quelques principes fondamentaux de physique, d'électricité et même de chimie. Mais cet enseignement restera toujours expérimental et simple. Enfin, partout, nos grands élèves acquerront les notions élémentaires d'anatomie humaine et d'hygiène. On saisira cette occasion pour leur donner des leçons d'alimentation et pour leur parler des dangers de l'alcool.

A tous les degrés, les leçons de sciences à l'école primaire seront toujours des *leçons de choses*.

Les sujets proposés au degré inférieur et au degré moyen sont autant d'indications dans lesquelles le maître opérera

un choix, tout en groupant le plus souvent possible son enseignement autour d'une idée centrale.

Exemples :

Le blé, la farine, le pain ; un boulanger.

Le bois, le mobilier ; un ébéniste.

La pharmacie, les remèdes, la maladie ; l'infirmière, le médecin de famille.

Degré inférieur

1^{re} année

Géographie locale	Leçons de choses (au choix)
La classe	La fenêtre, la porte, le fourneau, la lampe, le pupitre, la table.
Le maître et ses élèves : leur travail	Objets d'école : crayon, plume, livre, cahier, sac. Objets de toilette.
Le collègue	La cour, la fontaine.
La maison paternelle	Les ustensiles de cuisine, le couvert, le fourneau potager, la baignoire, quelques meubles, les provisions, le combustible, les objets de la chambre à lessive, l'éclairage, la bougie.
La famille	Les habits, les aliments.
Le jardin	Quelques outils, quelques légumes, les petits fruits, quelques insectes, quelques oiseaux. Croissance des plantes, l'arrosoir.
Le verger	Quelques fruits (description, utilité, usage, conservation).
Les dépendances de la maison	La fontaine, la clôture, les arbres et les arbustes.
La grange	Les fourrages, les machines agricoles, le char, le tracteur.
L'écurie	Le cheval, la vache, le veau, le porc.
La basse-cour et les animaux domestiques	Le poule, le coq, les poussins, les oies, les canards, la dinde, l'œuf, le lapin, le chien, le chat.
Leçons occasionnelles	La pluie, le vent, la neige, le verglas, le brouillard, la glace, le soleil, la lune, les étoiles.

2^{me} année

Le lieu natal	Notre rue, la chaussée, le trottoir, les signaux de la circulation. Un pont, un passage à niveau, le canal, la rive, le réservoir d'eau potable.
La gare	Le train, la locomotive, la voiture, le tunnel, le quai, les employés, le billet.
La poste	La lettre, le paquet, l'adresse, le timbre, le journal, le facteur.
La laiterie	Le lait, le beurre, le fromage, la crème. Les ustensiles, le laitier.
La boulangerie	Le pain, la pâte, la pâtisserie, le four, la farine, le boulanger.
Le magasin	La vitrine, quelques aliments, les épices, la balance, la monnaie, les billets de banque.
L'église	La cloche, l'horloge.
La pharmacie	Les remèdes, la maladie, le médecin, l'infirmière.
Le battoir	Le grain, la paille, les machines.
Le château	La tour, les murailles, la cour.
Les champs	Le blé, la pomme de terre.
La forêt	Le sapin, le chêne, le gland.

Suite des observations occasionnelles sur le ciel, les éléments, les plantes et les animaux.

Degré moyen**3^{me} année**

ETE : *La prairie* (la dent-de-lion, une graminée; la taupe, le corbeau, l'oie, le pinson, l'abeille, la guêpe; les foins, les outils).

Le vignoble (la vigne et ses différentes parties, le travail du vigneron, la vendange, le pressoir, la cave, le moût, le vin, vin sans alcool; les ennemis de la vigne; l'escargot).

Le jardin (travaux printaniers, les outils, les semis, les légumes, les graines, les ennemis du jardin: mauvaises herbes et insectes. Les oiseaux).

La promenade publique (le marronnier, le tilleul, le moineau, le pinson, le merle, l'hirondelle, les plantes ornementales).

HIVER : La gravière, la carrière (les pierres calcaires et siliceuses, le marbre, le sable, la molasse ; les outils : pelle, pioche, brouette ; les machines).

La tuilerie (la terre glaise, le moulage, le séchage, la cuisson).

La verrerie.

La fabrique de ciment (matières premières, usages du ciment).

La route (construction, entretien, le cantonnier ; la circulation : signaux et règles).

4^{me} année

ETE : La forêt (les essences les plus répandues : sapin, chêne, hêtre, frêne ; les ronces ; quelques plantes des sous-bois ; les champignons ; le renard, le coucou, la pie, l'écureuil, le geai).

Le champ (quelques plantes cultivées : pomme de terre, céréales, betterave, tabac ; le lièvre, l'alouette, la bergeronnette, la souris, le taon).

Le verger (quelques arbres fruitiers ; les fruits ; les ennemis du verger ; les oiseaux, le nichoir).

Le lac (les végétaux de la grève : roseau, massette, verne ; les oiseaux : cygne, mouette, foulque, grèbe ; quelques poissons ; la pêche et le pêcheur ; les bateaux ; mouvements de l'eau ; l'eau potable tirée du lac).

HIVER : L'atelier (du menuisier, du charpentier, du charron ; les outils, le bois).

La scierie (outillage, travail).

Le bois de construction.

Le chantier (matériaux, outillage, travail).

5^{me} année

ETE : Le ruisseau (trajet, rives, débit ; quelques végétaux : le saule, la verne, le peuplier ; quelques animaux : la

truite, l'écrevisse, la phrygane, le martin-pêcheur, la loutre).

Le pâturage (situation, altitude, animaux domestiques qui y séjournent ; les bêtes sauvages ; chevreuil, chamois, corneille, grive ; quelques plantes : gentianes, rhododendron).

Le marais (le sol, la tourbe ; quelques plantes : la mousse, le roseau, la massette ; quelques animaux : la grenouille, le canard, le moustique).

L'étang (quelques plantes : le nénuphar, la lentille d'eau, l'iris jaune, le saule, le peuplier ; quelques animaux : l'hydrophile, le dytique, le planorbe ou escargot d'eau, la sangsue, le moustique).

HIVER : L'usine, la forge (les métaux usuels : le fer, la fonte, l'acier, le cuivre, le laiton, le zinc, le plomb, l'argent, l'or ; quelques outils : la lime, la pince, l'enclume, le marteau ; quelques machines).

Le garage (la bicyclette, la motocyclette, l'automobile ; le camion ; la colonne d'essence ; les huiles, les graisses, le caoutchouc).

La boutique de l'horloger.

La fonderie.

La fabrique (matières premières, produits fabriqués, outillage).

Degré supérieur

6^{me} année

ETE : Botanique générale : racine, tige, feuille ; alimentation de la plante ; le sol, les engrais.

HIVER : L'air : composition ; les vents, la pression atmosphérique, le baromètre, les pompes.

L'eau : les trois états, composition ; l'atmosphère ; météorologie.

La chaleur : les combustibles, le charbon, le pétrole et ses dérivés ; la combustion, la flamme, le gaz carbonique ; la

dilatation, le thermomètre, la machine à vapeur, le gaz d'éclairage : le moteur à explosion, l'automobile, l'avion.

7^{me} année

ETE : Botanique générale : la fleur, le fruit, la graine ; reproduction des végétaux. Zoologie : les vertébrés.

HIVER : La pesanteur, les leviers, la balance, la densité, le pendule, l'horloge. L'électricité : l'aimant, la boussole ; la pile, les effets généraux du courant ; la production du courant, le transport et la transformation ; l'éclairage et le chauffage électriques ; l'électro-aimant et ses applications courantes ; le moteur électrique ; premières notions sur les unités électriques. Éléments d'électricité statique ; la foudre, le paratonnerre.

8^{me} année

ETE : Botanique systématique ; quelques familles importantes ; constitution d'un herbier.

Zoologie : les invertébrés ; insectes utiles et nuisibles.

HIVER : Le corps humain ; hygiène ; l'antialcoolisme ; la tuberculose. La lumière ; le son.

Langue maternelle

L'apprentissage de la langue maternelle constitue le centre de l'enseignement, du commencement à la fin des études ; c'est pourquoi le maître d'école doit être, avant tout, un maître de français.

L'étude de la langue maternelle n'obtient vraiment toute son efficacité que si l'on associe l'observation des choses aux exercices d'expression. C'est pourquoi cette étude doit tirer sa substance de la vie et de l'ensemble de l'activité scolaire. Faute de leçons d'observation, d'histoire, de géographie, de sciences, faute d'activité dans les domaines les plus divers, l'enseignement du français serait sans racines profondes et, par conséquent, sans solidité.

La *lecture* est l'une des bases de l'enseignement de la langue ; elle est l'instrument irremplaçable dans l'acquisition du vocabulaire, ainsi qu'une source abondante d'exercices d'élocution qui sont la meilleure préparation à l'expression orale et écrite de la pensée.

En première année du degré inférieur, l'enfant doit acquérir avant tout le mécanisme de la lecture, tâche des plus importantes, mais aussi des plus ardues. Le premier livre de lecture utilisé à ce degré gradue et divise les difficultés. Il présente successivement les différents sons de notre langue. Le rôle du maître est de faire naître dans l'esprit du jeune écolier, par l'examen d'une image et par un bref entretien, le mot renfermant le son nouveau qu'on se propose d'étudier. Ce mot est écrit au tableau noir ; les éléments (syllabes et lettres) en sont séparés, analysés, décrits et réunis aux lettres déjà connues, pour former de nouveaux mots. Dès les premières leçons, on associera à la lecture le tracé des lettres et des mots étudiés : l'écriture s'ajoute ainsi à la lecture et permet à la mémoire motrice de soutenir la mémoire visuelle.

Ainsi compris, l'apprentissage de la lecture dispense, au début du moins, de l'épellation, qui n'interviendra que lorsque l'élève sera en possession d'un certain nombre de sons du

langage. A ce moment, il devra syllaber sans tâtonnement et appeler les lettres par leur nom. Si l'épellation n'est d'aucune utilité pour apprendre à lire, elle est, en revanche, indispensable à l'enseignement de l'orthographe.

Plus tard, le mécanisme de la lecture étant acquis, il s'agira d'aborder les exercices prévus par le « Guide méthodique pour l'enseignement du français » : études fouillées de textes, études sommaires, lectures brièvement commentées et exercices de lecture silencieuse. Ces exercices se poursuivront durant toute la scolarité, parallèlement à un entraînement régulier à la lecture courante. Très simples au début, ils s'enrichiront peu à peu et habitueront l'élève à approfondir la pensée et le style d'un morceau ; ils formeront ainsi son sens critique et son sens littéraire, et l'inclineront à la recherche de la culture désintéressée.

Il est nécessaire de faire apprendre par cœur, non pas mécaniquement, mais de façon intelligente, de nombreux morceaux de prose ou de vers. C'est non seulement exercer la mémoire, mais c'est favoriser la culture de la sensibilité esthétique et morale de nos enfants et leur donner le goût de la langue, qui doit être étudiée aussi pour elle-même, pour sa beauté, pour sa richesse, pour sa littérature.

Chez nous, rares sont les enfants qui parlent bien. Il appartient surtout à l'école de leur apprendre à s'exprimer avec précision et avec goût. A ce propos, on ne saurait assez insister sur la correction du langage du maître, qui doit sans cesse perfectionner sa propre élocution et s'efforcer d'obtenir de ses élèves, en toutes circonstances, un langage châtié, mais sans affectation. Toutes les branches, toutes les leçons offrent de multiples occasions de faire parler correctement les élèves. Les réponses aux interrogations, la description orale d'un objet, d'une expérience, l'analyse d'une gravure, la narration d'un fait historique constituent des exercices collectifs d'élocution dont les élèves retirent un grand profit.

Pour parler et pour écrire, il faut un riche *vocabulaire* de mots assimilés et actifs. Il importe non seulement d'en savoir beaucoup, mais d'en avoir la pleine possession si l'on veut parvenir un jour à la maîtrise de l'expression.

L'enseignement du vocabulaire tire sa matière de toute l'activité de la classe. Chaque discipline apporte des termes nouveaux qu'il s'agit de comprendre, d'employer et d'écrire. Pour cela, il est nécessaire de réserver à cet enseignement un moment dans la plupart des leçons, notamment dans celles d'histoire, de géographie, de sciences et de français. De plus, au degré supérieur, on ne saurait se dispenser d'une étude systématique et indépendante de la formation des mots (dérivation, composition, famille, racine, étymologie).

La *grammaire* est non seulement utile à l'orthographe, mais encore à l'explication des textes et à la composition. Au degré inférieur, elle ne doit pas être enseignée par des définitions et des règles abstraites. En première année, on inculquera à l'enfant, lorsqu'il commence à écrire des mots et de petites phrases, certains usages qui l'initieront à l'étude systématique de la grammaire. En deuxième année, on présentera, d'une manière aussi concrète que possible, quelques notions grammaticales simples.

Aux degrés moyen et supérieur, il convient de procéder à une étude régulière, progressive et méthodique de la grammaire. Cette étude, fondée sur l'observation et le raisonnement, mettra à contribution toutes les activités de l'esprit. Le maître fera entendre, voir, écrire, puis apprendre et répéter les nouvelles formes étudiées.

L'école doit s'efforcer de donner à l'enfant une *orthographe* et une *punctuation* correctes. A cet effet, elle lui enseigne, aussi bien dans l'orthographe d'usage que dans l'orthographe grammaticale, un certain nombre de règles élémentaires. Cette discipline est ainsi liée à l'acquisition du vocabulaire et à la connaissance de la grammaire. Elle demande aussi un enseignement régulier et méthodique, où la dictée préparée joue un rôle important. Prévenir les fautes vaut mieux que les corriger. Le maître exigera une orthographe correcte, non seulement dans les devoirs de français, mais dans les travaux écrits de toutes les branches d'études.

La *composition* est l'exercice majeur dans l'étude de la langue maternelle ; elle représente l'aboutissement, la fin véritable de l'enseignement du français. Elle se nourrit de

l'apport de toutes les disciplines du programme: de l'histoire, de la géographie, des sciences, de la lecture surtout. Elle met en jeu autant les ressources de l'esprit que la volonté et les qualités de caractère de celui qui s'y exerce ; elle est donc bien la résultante des efforts tentés dans l'éducation tout entière.

Apprenant aux enfants à s'exprimer, elle les amène progressivement à dire ce qu'ils voient, ce qu'ils sentent et ce qu'ils pensent ; elle les entraîne à rendre leurs observations, leurs sentiments et leurs raisonnements dans une langue précise et simple, dépouillée de tout ornement de mauvais goût.

Cependant, dans ce domaine, et quelles que soient ses prétentions, l'école primaire doit savoir borner ses ambitions: obtenir des élèves qu'ils mettent de l'ordre dans leurs idées, qu'ils sachent les grouper sous un titre donné, qu'ils les expriment dans une langue aussi claire et aussi exacte que possible, tel est le but vers lequel doivent tendre les maîtres.

En résumé, clarté de la pensée, correction de l'expression et de l'orthographe, propriété des termes, parfois bonheur du style, voilà le modeste idéal qu'il faut chercher à atteindre.

PROGRAMME

Degré inférieur

1^{re} année

Elocution. — Entretiens en rapport avec les leçons de choses, de géographie locale, de lecture, et avec les observations occasionnelles. Narration de faits réels et fictifs. Exercices d'invention et d'imagination. Histoires mimées.

Nombreux exercices oraux pour enrichir le vocabulaire et l'expression.

Lecture. — Apprentissage de la lecture. Récitation de poèmes courts et faciles.

Vocabulaire et orthographe. — Ecriture sous dictée de mots simples tirés des leçons de lecture, de géographie locale et des leçons de choses.

Nom de personnes, d'animaux et de choses. Distinction du singulier et du pluriel par le changement de l'article et l'addition d'un « s ». Le masculin et le féminin.

2^{me} année

Lecture et récitation. — Exercices de lecture courante. Premiers exercices de lecture silencieuse. Brèves lectures fouillées, illustrées et mimées. Compte rendu. Récitation de morceaux courts.

Elocution. — Entretiens fondés sur les objets du programme des leçons de choses, de géographie locale, de lecture, et sur les observations occasionnelles. Narrations diverses. Récits spontanés. Histoires mimées.

Nombreux exercices oraux pour enrichir le vocabulaire et l'expression.

Vocabulaire. — Mots tirés des diverses leçons. Etude du sens et de la forme.

Grammaire. — Reconnaître le nom, le qualificatif, le verbe. Pluriel des noms : cas simples. Accord du qualificatif. Accord du verbe avec son sujet à la troisième personne. Conjugaison des verbes en « e », des verbes avoir et être au présent de l'indicatif.

Orthographe. — Exercices en rapport avec la grammaire. Dictées simples et courtes. Etude de quelques cas : *est, sont, a, ont, et, ou, où, à, son.*

Revision de vocables d'après leur terminaison. Quelques familles de mots simples.

Degré moyen

3^{me} année

Lecture et récitation. — Morceaux en rapport avec les autres leçons. Entraînement à la lecture courante. Etudes fouillées. Etudes sommaires. Lectures simplement commentées.

Récitation de morceaux choisis, prose et vers.

Vocabulaire. — Mots tirés des différentes leçons. Etude du sens et de la forme. Familles de mots.

Grammaire. — La proposition simple et le verbe. Le présent. Le nom. L'adjectif qualificatif. Verbes irréguliers : le présent des verbes les plus usuels.

Orthographe. — Exercices orthographiques. Dictées préparées en rapport avec la grammaire et les autres branches.

Elocution et réduction. — Entretiens variés, comptes rendus, narrations. Exercices de reproduction. Exercices d'imitation. Construction d'un paragraphe. Exercices de construction de phrases.

4^{me} année

Lecture et récitation. — Morceaux en rapport avec les autres leçons. Entraînement à la lecture courante et expressive. Etudes fouillées. Etudes sommaires. Lectures simplement commentées.

Récitation de morceaux choisis, prose et vers.

Vocabulaire. — Mots tirés des différentes leçons. Etude du sens et de la forme. Familles de mots.

Grammaire. — Le futur simple. L'imparfait. Le passé composé. Les compléments d'objet direct, indirect, les compléments de lieu, de temps, de manière, de quantité. L'adverbe. Le passé simple. Le conditionnel. L'impératif. Les formes affirmative, négative et interrogative. Le complément de nom. La préposition. Verbes irréguliers les plus usuels : répétition du présent et étude des temps connus. Premières notions sur l'attribut.

Orthographe. — Exercices orthographiques. Dictées préparées en rapport avec la grammaire et les autres branches.

Elocution et rédaction. — Exercices d'entraînement : reproduction, transposition, imitation, construction d'un paragraphe. Essais dirigés et essais libres. Exercices de construction de phrases.

5^{me} année

Lecture et récitation. — Morceaux en rapport avec les autres leçons. Lecture courante et expressive. Etudes fouil-

lées. Etudes sommaires. Lectures simplement commentées. Récitation de morceaux choisis, prose et vers.

Vocabulaire. — Mots tirés des différentes leçons. Etude du sens et de la forme. Familles de mots. Quelques préfixes et suffixes.

Grammaire. — Le passé antérieur. Le plus-que-parfait. Le futur antérieur. Le conditionnel passé. Le présent du subjonctif. L'infinitif. Le participe passé. Revision des compléments connus. Les compléments de moyen, de cause et de but. L'attribut. Les adjectifs et les pronoms. La conjonction de coordination. L'adverbe. La forme exclamative. L'interjection. Verbes irréguliers les plus usuels : étude à tous les temps connus. Revision.

Orthographe. — Exercices orthographiques. Dictées en rapport avec la grammaire et les autres branches.

Elocution et rédaction. — Exercices d'entraînement : reproduction, transposition, imitation, construction d'un paragraphe. Essais dirigés et essais libres. Exercices de construction de phrases.

Degré supérieur

6^{me} année

Lecture et récitation. — Lecture expressive. Etudes fouillées. Lectures documentaires et complémentaires. Lectures simplement commentées. Construction du morceau : plan et suite des idées.

Récitation de morceaux choisis, prose et vers.

Vocabulaire. — Mots tirés des leçons. Etude du sens et de la forme. Familles de mots. Synonymes. Antonymes. Homonymes. Composition et dérivation.

Grammaire. — Le verbe. Les formes active, passive et nominale. Emploi du présent de l'indicatif, du futur, de l'imparfait, du passé simple, du passé composé et de l'impé-

ratif. Les termes de la proposition. L'infinifit et le participe. Accord du participe passé.

Verbes irréguliers.

Analyse logique et grammaticale.

REMARQUE : L'étude de la conjugaison irrégulière se répartit entre les trois années du degré supérieur. Pour éviter la lassitude, on en fera l'objet d'exercices hebdomadaires oraux et écrits.

Orthographe. — Exercices orthographiques. Cas spéciaux. Dictées en rapport avec la grammaire et les autres branches. Ponctuation.

Elocution et rédaction. — Exercices d'entraînement: reproduction, transposition, imitation, construction d'un paragraphe. Essais dirigés et essais libres. Ces exercices porteront sur les divers genres : description, narration, portrait et lettre.

7^{me} année

Lecture et récitation. — Etude de morceaux variés. Lecture expressive. Textes préparés individuellement et suivis d'un entretien collectif. Études fouillées. Lectures documentaires et complémentaires. Lectures simplement commentées. Plan et suite des idées. Remarques sur le style.

Récitation de morceaux choisis, prose et vers.

Vocabulaire. — Mots tirés des leçons. Etude du sens et de la forme. Familles de mots. Synonymes. Antonymes. Homonymes. Composition et dérivation.

Grammaire. — La préposition. La conjonction de coordination. L'adverbe. Les différentes formes de la proposition. Emploi du passé antérieur, du plus-que-parfait, du futur antérieur et du conditionnel. La phrase à plusieurs propositions. La subordonnée. Le pronom relatif. Le discours direct et le discours indirect. L'adjectif qualificatif: genre, nombre, accord.

Verbes irréguliers. Analyse logique et grammaticale.

Orthographe. — Exercices orthographiques. Cas spéciaux. Dictées en rapport avec la grammaire et les autres branches. Ponctuation.

Elocution et rédaction. — Exercices d'entraînement: reproduction, transposition, imitation, construction d'un paragraphe. Essais dirigés et essais libres. Description, narration avec discours direct, portrait et lettre.

8^{me} année

Lecture et récitation. — Morceaux en rapport avec les autres leçons. Etudes préparées individuellement et suivies d'un entretien collectif. Etudes fouillées. Lectures documentaires et complémentaires. Lectures simplement commentées. Comparaison de textes littéraires. Plan et suite des idées. Remarques sur le style.

Récitation de morceaux choisis, prose et vers.

Vocabulaire. — Mots tirés des leçons. Etude du sens et de la forme. Familles de mots. Synonymes. Antonymes. Homonymes. Composition et dérivation.

Grammaire. — Les adjectifs démonstratifs, possessifs, numéraux et indéfinis. Emploi de même, quelque et tout. Les pronoms personnels, démonstratifs, possessifs, indéfinis. Les temps du subjonctif. La proposition participe présent. Le gérondif. Le nom: genre, nombre; les noms composés. La ponctuation.

Verbes irréguliers. Analyse logique et grammaticale.

Orthographe. — Exercices orthographiques, cas spéciaux. Dictées en rapport avec la grammaire et les autres branches. Ponctuation.

Elocution et rédaction. — Exercices d'entraînement. Essais dirigés et essais libres. Description, narration, portrait, dissertation simple, lettre familière et lettre d'affaires. Procès-verbaux.

Arithmétique - Géométrie - Comptabilité

De tous temps, on a admis que l'enfant doit apprendre à calculer de façon correcte et rapide ; il lui importe d'acquérir, dans les diverses disciplines mathématiques, les notions essentielles qu'il aura l'occasion d'appliquer tout au long de son existence.

Mais, indépendamment de son objet pratique, cet enseignement constitue une excellente discipline de l'esprit, car il exige une attention soutenue, l'habitude de la réflexion, l'exercice d'un jugement droit et sûr. Il contribue aussi, dans une certaine mesure, au développement de la mémoire et à la formation de la volonté.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler qu'en cette matière, le succès dépend avant tout du soin, de l'ordre et de la régularité qu'on apporte à l'enseigner.

Arithmétique

Répartition de la matière et méthode d'enseignement

Degré inférieur

1^{re} année. — La numération de 0 à 20 peut paraître une tâche restreinte ; mais il est important qu'on y accorde assez de temps, car l'étude concrète et active des vingt premiers nombres est la base solide du calcul.

L'étude de la première dizaine se fera lentement et progressivement. Avant d'écrire les nombres, il s'agit de les nommer en les réalisant matériellement avec des êtres ou des objets les plus divers (élèves, bâchettes, plots, jetons, billes, fenêtres, carreaux, tables de la classe). Les élèves comptent

les objets, les groupent, les séparent, les combinent de diverses manières, de façon à saisir le sens des calculs les plus simples. On recourt ensuite à une représentation figurée à l'aide de cercles, de traits, puis finalement à l'écriture. Petit à petit, on passe aux exercices oraux, puis aux exercices écrits qui, au début, doivent toujours être préparés oralement.

L'opération manuelle précède toujours l'opération arithmétique, et l'expression du langage courant précède le langage arithmétique.

Pour la deuxième dizaine, on procédera graduellement en présentant les nombres l'un après l'autre sous une forme concrète d'abord, pour en assurer la compréhension (bûchettes, pile de dix objets, bande de dix carrés).

Les exercices d'addition et de soustraction seront réalisés à l'aide du matériel et présentés tout d'abord en relation avec la première dizaine. Ainsi :

$$2 + 3 = 5; 12 + 3 = 15; 5 - 2 = 3; 15 - 2 = 13.$$

Puis intervient le passage très important d'une dizaine à l'autre :

$$9 + 1 + 1, \text{ puis } 9 + 2; 9 + 1 + 2, \text{ puis } 9 + 3 \text{ etc.}$$

$$11 - 1 - 1, \text{ puis } 11 - 2; 12 - 2 - 1, \text{ puis } 12 - 3, \text{ etc.}$$

La soustraction sera exercée en procédant par rétrogression (9 moins $3 = 6$), par progression (3 à $9 = 6$) et par addition (3 et $6 = 9$; forme écrite $3 + \dots = 9$).

Peu à peu, il faut habituer l'enfant à prononcer le moins de mots possible; ainsi, au lieu de 9 plus 3 égale 12 , dites 9 et $3 \dots 12$.

Les exercices composés tels que $12 - 4 + 3 = \dots$ doivent reposer sur une donnée concrète: j'avais 12 billes, j'en ai d'abord perdu 4 , puis gagné 3 . Du reste, la plupart des petits problèmes proposés à cet âge doivent pouvoir être joués, réalisés concrètement avant de recevoir une solution écrite.

En ce qui concerne la multiplication et la division, il suffit d'en rester à une initiation orale en groupant les objets par 2 , par 3 , par $4\dots$ et en divisant un groupe d'objets en 2 , 3 , $4\dots$ parts égales.

2^e année. — Il y a, dans la première centaine, un vaste monde à explorer ; les cent premiers nombres, comme les vingt premiers, exigent des exercices concrets, actifs, gradués et prolongés.

Il est indispensable que, par des réalisations concrètes, puis des représentations figurées, l'enfant acquière bien tout à la fois l'intelligence du nombre et l'intelligence des opérations.

On commence par l'étude des dizaines successives, puis par celle des dizaines accompagnées d'unités.

Les additions et soustractions sous la forme écrite sont une reproduction de ce qui a été fait oralement. Les nombres sont écrits sur une même ligne :

$$3 + 2 = 5; \quad 30 + 20 = 50; \quad 34 + 20 = 54; \quad 30 + 25 = 55$$

$$34 + 25 = 34 + 20 + 5 = 59; \text{ etc.}$$

$$5 - 2 = 3; \quad 50 - 20 = 30; \quad 59 - 20 = 39; \quad 59 - 25 = 34; \text{ etc.}$$

L'apprentissage de la multiplication et de la division peut être conduit parallèlement à l'étude des nombres en ayant soin de procéder au début par groupement d'objets et par décomposition :

$$24 = 4 + 4 + 4 + 4 + 4 + 4$$

On comptera 4... 8... 12... 16 ; puis 2 fois 4 ; 3 fois 4...

$$24 \text{ fr.} - 8 \text{ fr.} - 8 \text{ fr.} - 8 \text{ fr.} \text{ Dans } 24 \text{ fr., il y a } 3 \text{ fois } 8 \text{ fr.}$$

$$24 \text{ fr.} : 8 \text{ fr.} = 3, \text{ ou } 24 \text{ fr.} : 3 = 8 \text{ francs.}$$

La revision systématique et mécanique des livrets n'intervient qu'en fin d'année.

Les problèmes doivent être simples, concrets, en relation avec les exercices de groupement ou de décomposition qui précèdent, et se rapporter à des faits de la vie courante de façon que l'enfant saisisse bien le sens des opérations.

Degré moyen

C'est à partir de la 3^e année que les additions et les soustractions s'effectueront, sous la forme écrite, en colonnes et non en lignes. Avant l'étude des centaines, il est prévu une revision rapide des 4 opérations portant sur la première centaine : addition avec retenue, soustraction par compensation, multiplication avec retenue, division avec reste.

Les nombres de cent à mille feront aussi l'objet de réalisations concrètes, puis de représentations figurées.

Les exercices d'addition et de soustraction porteront sur les nombres de 1 à 3 chiffres. La multiplication et la division n'auront pas plus d'un chiffre au multiplicateur et au diviseur.

Dans cette année, on fait une première étude du système métrique : le mètre, le décimètre, le centimètre ; le franc et le centime ; le litre et le décilitre ; le kilogramme et le gramme. On n'emploie pas les décimales pour écrire ces mesures, ainsi 3 m 74 cm s'écrit 3 m 74 ; 8 fr 45 c = 8 fr 45 ; 8 fr 5 c = 8 fr 05. En règle générale, les abréviations des unités du système métrique ne sont pas suivies d'un point.

En 4^e et 5^e années se poursuit progressivement l'étude des nombres entiers : la classe des mille, puis celle des millions.

Les mesures de poids, de longueur, de capacité seront abordées en commençant par les multiples du gramme, du kilogramme, du mètre, du litre, l'étude des sous-multiples n'intervenant que parallèlement à l'étude des nombres décimaux, dixièmes, centièmes et millièmes.

En 4^e année, les opérations sur les nombres entiers ou décimaux ne comportent qu'un multiplicateur ou diviseur entier de deux chiffres.

Il n'est pas une seule leçon du système métrique qui ne puisse être donnée sous une forme concrète. Montrer un mètre, le faire examiner, manier, en faire construire un, mesurer la longueur d'une table, d'une règle, d'une fenêtre, de la salle d'école ; sur le terrain, jalonner un décamètre, un hecto-

mètre, un kilomètre. Mettre sur la table les poids les plus usuels, afin que les élèves les voient, les soupèsent, les comparent ; utiliser la balance. Apporter ou construire un litre, un décilitre, un centilitre, un millilitre ; les remplir d'eau, de sable et comparer leur contenance, etc.

Degré supérieur

L'étude systématique des fractions ordinaires est prévue au degré supérieur en deux années. En 6^e année, on s'efforcera de donner l'intelligence de la fraction en précisant son emploi en tant que représentant une ou plusieurs parties de l'unité, le quotient d'une division. Les opérations, addition, soustraction, multiplication et division sont l'objet du programme de 7^e année. Le maître aura recours constamment au dessin, aux représentations graphiques, aux travaux de pliage et de découpage.

C'est à ce degré que sont étudiés les nombres complexes, le pour cent, le pour mille, les règles d'intérêt, l'escompte commercial, les mélanges, les alliages, la densité et les assurances.

Il s'agit de faire un choix dans les exercices et les problèmes proposés. Le maître pourra les modifier suivant les circonstances, pour les adapter à l'activité du milieu local ou les mettre en relation avec d'autres branches de l'enseignement.

Au degré supérieur comme au degré moyen, il est indispensable de donner aux élèves quelques explications théoriques qui, loin de fatiguer l'esprit, lui viennent en aide. En calcul surtout, ce qui a été bien compris se retient facilement. Il ne faut toutefois pas confondre les explications avec les définitions et les règles qui, apprises au début, sont des abstractions qui rebutent l'enfant ; mais il est une théorie utile, celle qui fournit le pourquoi des opérations et des procédés, qui éclaire l'enseignement du calcul et l'empêche d'être machinal. Il est bien évident cependant que, dans tout enseignement, il y a une part mécanique et routinière qu'il faut accepter, comme, dans tout métier, il y a des gestes qui deviendront automatiques à force d'exercices et de répétitions.

LES PROBLÈMES

Comment les résoudre ; comment les corriger ?

Bien souvent, les élèves laissés à eux-mêmes lisent rapidement le problème, et, sans avoir réfléchi, se mettent à faire des opérations qu'ils biffent bientôt, pour en exécuter d'autres qui ont le même sort.

En premier lieu, assurez-vous que l'enfant a bien saisi le sens de la donnée. Il faut l'aider dans son raisonnement, lui faire trouver le point de départ d'abord, puis la route à suivre. C'est d'une idée directrice qu'il a surtout besoin. S'il le faut, transformez le problème écrit en problème oral avec des nombres simples ; la recherche de la solution n'est ainsi ni gênée, ni retardée par les opérations nécessaires. Recourez au dessin, aux graphiques, toutes les fois que cela est utile. Le dessin fait plus vivement sentir le sens exact de la question et permet souvent un mode de solution plus simple et plus clair. Enfin, il importe que, dans l'indication des calculs, l'élève prenne l'habitude d'une disposition ordonnée, et choisisse des expressions toujours exactes et concises.

Tous les problèmes doivent être corrigés. La forme de cette correction dépend de la composition de la classe, du genre de problèmes à résoudre. Si elle est collective, l'essentiel est que les élèves y prennent une part active et qu'il n'y ait pas de perte de temps. On peut se contenter parfois de faire raisonner une partie du problème au tableau ; si la solution a besoin d'être reprise en entier, évitez l'ennui de longs calculs ; l'indication suffit ou, suivant le cas, donnez vous-même le résultat des opérations.

CALCUL ORAL

Il y a lieu de faire une distinction entre les exercices ou problèmes préparant le calcul écrit ou destinés à assurer l'acquisition d'une difficulté nouvelle, et le calcul oral proprement dit, qui a ses procédés particuliers. L'un et l'autre doivent être exercés.

Le calcul oral, outre son utilité pratique, constitue une sorte de gymnastique où l'esprit acquiert souplesse, rapidité et sûreté.

La tension d'esprit qu'exige ce travail fatigue vite ; les exercices seront donc courts. Le mieux est d'y réserver quelques minutes au début de la leçon de calcul. La fréquence est préférable à la durée.

Géométrie

Une première initiation est prévue au degré moyen. Au degré supérieur, l'étude en devient plus systématique et s'adresse plus spécialement aux garçons, sauf pour quelques leçons élémentaires en première année.

La théorie géométrique a peu de place à l'école primaire. On se bornera à des indications terminologiques, à la réalisation des figures simples par le dessin et la construction, et enfin à des notions pratiques de mesurage, de cubage et d'arpentage. La plus simple, la plus importante des notions, celle de perpendiculaire et d'angle droit, par exemple, n'a de sens que si elle est d'abord rendue intelligible par le pliage. Les figures élémentaires ne sont bien comprises dans leur définition et leurs propriétés qu'après une exécution précise à l'aide des instruments usuels. Aussi la règle, le double décimètre, l'équerre, le rapporteur, le compas, de même que le papier et le carton, seront-ils d'un usage très fréquent.

Cet enseignement fait constamment appel à l'esprit d'observation et doit rester en liaison étroite avec le travail manuel et le dessin géométrique.

Comptabilité

Le programme est limité. Il comprend l'établissement de notes, factures, mémoires, prix de revient, devis, comptes de caisse, comptes personnels, inventaire et bilan, comptes généraux.

La présentation doit être particulièrement soignée. N'oublions pas qu'un compte est généralement destiné à une tierce personne et qu'il doit être non seulement juste, mais encore bien rédigé, convenablement écrit, sans surcharges ni ratures. Celui qui reçoit le compte doit pouvoir le vérifier facilement. Il importe pour cela que toutes les indications nécessaires y figurent, et que la rédaction, tout en restant concise, ne devienne pas incompréhensible par excès de brièveté.

PROGRAMME

Degré inférieur

1^{re} année

Numération jusqu'à vingt.

Compter les objets, en écrire le nombre jusqu'à dix, puis jusqu'à vingt.

Ajouter ou retrancher des groupes d'objets, additionner ou soustraire les nombres correspondants.

Emploi des signes +, —, =.

Petits exercices de calcul oral, puis écrit, d'abord sur la première dizaine, ensuite sur la deuxième dizaine, puis en passant d'une dizaine à l'autre.

Exercices concrets préparatoires à la multiplication et à la division :

Grouper, puis compter les objets par 2, par 3, par 4, par 5.

Diviser un groupe d'objets en 2, 3, 4, 5 parts égales.

Reconnaître et dessiner les figures les plus élémentaires : triangle, rectangle, carré, cercle.

2^{me} année

Numération jusqu'à cent.

Réalisation concrète, puis figurée des dizaines et des dizaines accompagnées d'unités. Ecrire les nombres correspondants.

Ajouter ou retrancher des groupes d'objets ; additionner ou soustraire les nombres correspondants.

Grouper, puis compter les objets par 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. Multiplier par 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. Table de multiplication. Emploi du signe de la multiplication.

Décomposer un groupe d'objets en 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 parts égales. Diviser un nombre par 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 (pas de reste). Prendre la moitié, le tiers, le quart ... de ce nombre. Emploi du signe de la division.

Exercices de calcul oral, puis écrit (sans dépasser cent).

Petits problèmes oraux ou écrits portant sur des objets usuels.

Connaissance intuitive du mètre, du décimètre, du centimètre, du franc et du centime.

Reconnaître les pièces de monnaie.

Degré moyen

3^{me} année

Numération : les centaines.

Revision des cent premiers nombres : addition et multiplication avec retenue, soustraction par compensation, division avec reste.

Table de multiplication et de division jusqu'à 10×10 .

Représentation concrète et figurée des nombres de cent à mille.

Exercices oraux et écrits, problèmes. Les quatre règles appliquées à des nombres inférieurs à mille. (Pour la multiplication et la division, se borner à un multiplicateur ou un diviseur d'un chiffre).

Connaissance intuitive du mètre, du décimètre, du centimètre ; du franc et du centime ; du litre et du décilitre ; du kilogramme et du gramme. Exercices d'appréciation et de mesure.

Calculs et petits problèmes s'y rapportant.

Facultatif : exercices et problèmes difficiles signalés dans le manuel.

4^{me} année

Numération : les mille.

Etude intuitive et écriture des nombres de mille à un million. Exercices oraux et écrits, problèmes. Les quatre règles appliquées à des nombres entiers inférieurs à un million. (Pour la multiplication et la division, se borner à un multiplicateur ou un diviseur de deux chiffres.)

Système métrique. Les multiples du mètre, du litre, du gramme. Le quintal et la tonne.

Nombre décimaux. Représentation concrète et figurée des dixièmes, centièmes et millièmes.

Les sous-multiples du mètre, du litre, du kilogramme, du gramme.

Exercices oraux et écrits, problèmes. Les quatre règles appliquées aux nombres décimaux. (Pour la multiplication et la division, se borner à un multiplicateur entier ou diviseur entier de deux chiffres.) Multiplication et division d'un nombre entier ou décimal par 10, 100, 1000.

Facultatif : exercices et problèmes difficiles signalés dans le manuel.

5^{me} année

Numération : les millions.

Opérations de calcul oral et écrit, problèmes sur les nombres entiers et les nombres décimaux (multiplicateur et diviseur de trois chiffres).

Système métrique. Revision. Tableau général.

Idee générale des fractions ordinaires.

Mesure du temps (notions élémentaires).

Mesures de surface. Périmètre et aire du carré, du rectangle.

Mesures agraires.

Notes, petits comptes.

Facultatif : chiffres romains. La division abrégée. La preuve par 9 de la division. Rectangle : recherche d'une dimension.

Exercices et problèmes difficiles signalés dans le manuel.

Degré supérieur**6^{me} année**

Arithmétique.

Numération : les milliards.

Nombres décimaux : tableau complet.

Système métrique : revision.

Mesures de surface : carré et rectangle ; périmètre et aire ; recherche d'une dimension. Intervalles. Découpage et doublage des surfaces.

Mesures de volume. Relation entre volume, capacité, poids.

Premières notions sur les fractions ordinaires. Nombres fractionnaires. Simplification. Transformation des fractions ordinaires en fractions décimales et vice versa. Reste de la division exprimé sous forme de fraction.

Etude élémentaire du pour cent.

Comptabilité.

Notes, factures, mémoires. Comptes de recettes et dépenses.

Géométrie (garçons).

Les lignes et les angles. Echelles de réduction. Les surfaces : carré, rectangle, parallélogramme, triangle, losange, trapèze, polygones.

Facultatif : preuve par 9 de la division. Exercices et problèmes difficiles signalés dans le manuel.

7^{me} année*Arithmétique.*

Chiffres romains.

Nombres complexes. Exercices de conversion. Addition et soustraction.

Fractions ordinaires. Comparaison des fractions. Le dénominateur commun. Réduction au même dénominateur. Addition, soustraction, multiplication et division d'une fraction par un nombre entier et vice versa.

Réduction à l'unité (cas simples).

Tant pour cent. Intérêts simples.

Comptabilité.

Prix de revient. Devis. Mémoires. Compte de caisse et comptes divers établis par doit et avoir.

Géométrie (garçons).

Le cercle. Division, mesure des angles. Circonférence et aire du cercle. Couronne. Le cube. Le parallépipède. Le prisme droit.

Facultatif : mesure du cercle et des angles. Longitude et latitude. Multiplication et division des nombres complexes. Multiplication et division d'une fraction par une fraction. Réduction à l'unité (cas difficiles).

Aire du secteur.

Exercices et problèmes difficiles signalés dans le manuel.

8^{me} année*Arithmétique.*

Tant pour cent. Tant pour mille.

Intérêts simples. Calcul de l'intérêt, du taux, du capital.

Caisse d'épargne. Intérêts composés.

Effets de commerce. Calcul de l'escompte commercial, de la valeur actuelle d'un effet.

Partages.

Mélanges. Alliages. Densité. (Cas simples.)

Assurances.

Comptabilité.

Frais généraux et prix de revient. Inventaire et bilan. Comptes de caisse. Comptes personnels. Comptes généraux divers.

Géométrie (garçons).

Echelles de réduction. Plan cadastral. Cartes.

Le cylindre. Le manchon cylindrique. La pyramide (ville). Le cône (ville). Tas de fumier, de foin, de pierres (campagne). Cubage des bois (campagne). Arpentage.

Facultatif : recherche du pour mille. Intérêts : recherche du temps. Effets de commerce : taux, échéance, valeur nominale. Règle de société.

Exercices et problèmes difficiles signalés dans le manuel.

Dessin

L'enseignement du dessin, tout en favorisant l'éducation de l'œil et de la main des enfants, vise au développement de leurs facultés intellectuelles et morales et leur fournit l'occasion de dégager leur personnalité. Il a aussi pour mission de donner à notre jeunesse une culture artistique qui lui permette de goûter des joies véritables et de vibrer devant tout ce qui est noble et beau.

Cet enseignement développe l'esprit d'observation par la présentation des objets réels, la mémoire des formes et des couleurs par le dessin de mémoire, l'imagination et le sens esthétique par les arrangements décoratifs, le sentiment de la nature et la sensibilité même par la traduction naïve de tel spectacle ou de tel récit qui a vivement frappé l'attention des enfants et qui peut-être les a émus. Le dessin apporte encore un appui aux autres enseignements qu'il vient fortifier (croquis exécutés au cours des leçons d'histoire, de géographie, de sciences naturelles, etc.). Il oblige aussi les élèves, notamment dans les leçons de dessin technique, à travailler avec clarté et précision. Occasionnellement, il permet encore à des élèves turbulents, impatientes, excités, de se libérer de leur agitation. Enfin, le dessin révèle parfois au maître le caractère, les besoins profonds et les possibilités de certains de ses élèves.

A l'école enfantine, il n'y a pas de leçon proprement dite. L'institutrice joue le rôle d'animatrice. Elle suggère des thèmes, stimule les paresseux, évite la répétition et le piétinement. Les travaux de ses élèves, libres, spontanés, souvent pleins de fraîcheur et de poésie, ne sont pas corrigés. La maîtresse laisse intactes l'initiative, la spontanéité des bambins ; tout au plus se contente-t-elle de les orienter discrètement en tenant compte de leur nature.

Au degré inférieur, une transition est soigneusement établie entre le dessin libre et spontané de l'école enfantine et le travail méthodique qui commence à l'école primaire. C'est

dire qu'au début la leçon doit être brève. La maîtresse s'inspire de l'idée de Montaigne « que le bon maître ne doit pas tenir son élève en bride, mais le laisser trotter devant lui pour juger son train ». Une grande partie des leçons sont en rapport direct avec les exercices d'observation et de géographie locale. Certains objets peuvent être modelés. Le modelage intervient comme une contribution très efficace aux exercices graphiques, parce qu'il permet à l'enfant de réaliser sous une forme concrète ce qu'il peut observer par la vue et le toucher.

Au degré moyen, la leçon peut durer une heure. Elle débute généralement par des explications collectives, puis on laisse aux élèves la liberté de s'exprimer suivant leur tempérament. Les procédés restent les mêmes qu'au degré inférieur ; mais on introduit à ce moment quelques notions élémentaires de perspective que les enfants comprennent sans trop de peine et utilisent avec plaisir.

La perspective axonométrique et centrale, plus difficile à concevoir, reste réservée au degré supérieur. Afin de faciliter la compréhension de ces notions assez abstraites, il est recommandé de présenter aux élèves toutes sortes de documents (gravures, croquis, photographies, etc.).

La valeur d'une création quelconque : tableau, étude ou simple esquisse, indépendamment du sentiment personnel qu'on y apporte, est malgré tout subordonnée à l'éducation technique de son auteur. Or, cette éducation technique, déjà ébauchée aux degrés inférieur et moyen, se continue *au degré supérieur* par les mêmes moyens, auxquels on ajoute l'emploi des instruments de précision. Entraînés par de multiples exercices toujours appropriés à leurs forces et à leurs goûts, les élèves saisissent peu à peu toute l'importance de l'enseignement du dessin qui, vers la fin de la scolarité et tout en restant dans le cadre des principes énoncés plus haut, n'est pas absolument le même chez les garçons que chez les jeunes filles.

En effet, il doit fournir aux garçons un véritable instrument de travail qu'ils devront utiliser dans la plupart des professions. Le maître insistera beaucoup sur la précision et

la clarté dans le dessin géométrique; il entraînera ses élèves à s'exprimer et à faire comprendre, par un croquis rapide, mais exact, les choses dont ils parlent. C'est avant tout par une observation scrupuleuse des modèles, par le dessin d'après nature, par le dessin de mémoire et le dessin dicté que ce but pourra être atteint.

Chez les jeunes filles, il faudra développer surtout l'originalité et la fantaisie dont elles auront besoin constamment dans l'arrangement de leur intérieur, dans la confection des bouquets de fleurs, dans le choix des étoffes et dans l'harmonie des couleurs que réclament bon nombre de travaux féminins (broderie, tricot, confection, etc.).

Dans la composition décorative, qui intéresse aussi bien les garçons que les jeunes filles, le maître donnera des indications sur les règles constantes de l'équilibre des formes et des couleurs, sans insister trop sur la stylisation, qui exige une certaine maturité. Dans ce domaine spécial, où le goût changeant de la mode joue un rôle prépondérant, il faut avant tout laisser libre cours à l'imagination des élèves.

A tous les degrés, chez les petits comme chez les grands, pour cultiver le goût du beau, il importe de faire une critique aussi objective que possible des travaux terminés. Elle est toujours profitable aux élèves.

De plus, par des remarques judicieuses et des observations bien conduites, devant un ciel aux vives couleurs, ou encore en faisant admirer l'harmonie d'un paysage, la noblesse d'un édifice, en soulignant la beauté d'un tableau, le maître enrichit l'imagination des jeunes qui lui sont confiés, tout en affinant leur sensibilité.

Une initiation aux beaux arts, qui intervient dans les dernières années du degré supérieur, couronne cet enseignement. Favoriser le développement du sens de la beauté inné chez l'homme, c'est apprendre à considérer la vie non comme une lutte égoïste et intéressée, mais c'est lui donner tout ce qui peut l'élever et l'ennoblir.

PROGRAMME

Classes enfantines

- a) Dessin d'imagination libre sur papier.
- b) Dessin libre au tableau noir.
- c) Découpage et assemblage de papiers de couleur. Jeux de couleurs.
- d) Modelage libre.

Degré inférieur

- a) Dessin d'imagination : illustration de scènes vécues, de phrases, de petites histoires.
- b) Dessin d'observation : maisons, arbres, personnages et animaux, fleurs et fruits.
- c) Croquis rapides dirigés : activité de l'enfant, de l'homme, des animaux.
- d) Dessin de décoration : découpage de papiers colorés avec formes, assemblages ; fleurs, plantes, arbres, fruits ; jeux de couleurs.
- e) Dessin de mémoire : reproduction d'objets observés.
- f) Dessin libre.
- g) Modelage.

Degré moyen

- a) Dessin d'observation : animaux et personnages en mouvement ; arbres, fleurs, fruits ; rameaux, plantes ; objets.
- b) Croquis rapides : activité de l'enfant, de l'homme, des animaux.
- c) Dessin d'imagination : illustration de scènes, de récits, de fables, de lectures.

- d) Dessin de décoration : couleur ; fantaisie. Combinaison libre d'éléments divers.
- e) Dessin de mémoire : un personnage, un animal, une plante.
- f) Dessin semi-libre : le paysage.
- g) Modelage.
- h) Découpage : personnages et animaux ; plantes.

Degré supérieur

- a) Dessin d'observation : perspective d'observation, axonométrique et centrale. Observations en plein air : lac, ciel, prairie, teintes automnales, etc. Examen de bonnes photographies. Croquis panoramique : procédés de mesure et de contrôle. Personnages, animaux, arbres, fleurs, fruits. Etude des ombres et des valeurs.
- b) Dessin d'imagination : illustrations et croquis.
- c) Croquis rapides.
- d) Dessin de décoration : éléments de composition décorative. Vitrail, héraldique. Matières diverses : bois, porcelaine, verre, cuir, toile.
- e) Dessin de mémoire.
- f) Dessin dicté : tracés divers, d'abord avec la règle et le compas, puis à main levée.
- g) Dessin géométrique : éléments, écriture, courbes, figures ; croquis cotés ; développements ; projection ; perspective cavalière.
- h) Initiation aux beaux arts : présentation de quelques beaux tableaux ; projection de clichés choisis. Visites de beaux sites, de beaux monuments, de vitrines ; examen d'affiches. Expositions et musées.

Travaux manuels

Depuis plusieurs années, le travail manuel a conquis droit de cité dans nos programmes. En effet, le tissage, le découpage, le cartonnage, le modelage, la menuiserie, le jardinage, ont leur place tout indiquée à l'école primaire, parce qu'ils répondent au besoin d'activité de l'enfant et qu'ils sont un excellent moyen d'éduquer les sens et de développer la dextérité, le jugement et l'esprit d'initiative. En outre, comme le travail manuel répond à des tendances profondes, il constitue un des meilleurs moyens de pénétrer l'individualité de l'élève, de faire apparaître les grandes lignes de son tempérament personnel.

Mais, dans le cadre des préoccupations scolaires, les travaux manuels ne doivent s'inscrire dans nos programmes des *degrés inférieur et moyen* qu'à titre d'auxiliaires et de compléments des autres branches d'études, en raison de l'âge des écoliers.

Au degré supérieur, en revanche, et selon les circonstances, les travaux manuels peuvent occuper une place plus importante. L'expérience prouve qu'ils sont capables d'ouvrir des horizons nouveaux aux enfants qui les pratiquent, tout en décelant leurs aptitudes. Ils ont, de plus, l'avantage de favoriser le travail en équipe et d'occuper utilement les élèves durant leurs moments de loisir hors de l'école.

A cet égard, une certaine fantaisie peut être admise. L'élève qui exprime le désir de confectionner, pendant ses loisirs, un objet ou un appareil de son choix, quel qu'il soit, doit être encouragé à le faire. Amorcé en classe, avec les conseils du maître, le travail se poursuivra, sans obligation, et l'enfant y trouvera autant de profit que de satisfaction. Tout travail manuel doit être encouragé, en raison des multiples facultés auxquelles il fait appel, et qui doivent être développées.

Seules certaines classes, *les classes d'orientation professionnelle* en particulier, pousseront plus loin la pratique des

travaux manuels. Mais, en aucun cas, l'école primaire ne doit devenir une école de préapprentissage.

Préparer du matériel servant à l'enseignement, confectionner certains objets en rapport avec telle ou telle étude, modeler le relief de sa contrée sont autant d'activités dignes d'intérêt que le cartonnage ou la menuiserie. On veillera cependant à limiter le temps que l'on consacre à ces travaux auxiliaires qui, faut-il le rappeler, n'exigent aucunement un véritable atelier pourvu d'un outillage complet.

La méthode d'enseignement de cette branche dépend donc essentiellement du but qu'on se propose : développer chez l'enfant l'esprit d'observation, lui donner le goût de confectionner de menus objets utiles ou agréables, l'occuper intelligemment, lui permettre d'utiliser, dans le cadre d'une éducation rationnellement comprise, ses aptitudes manuelles.

Quant au programme, il ne saurait être imposé à toutes les classes de façon uniforme ; il appartient au maître de l'adapter aux besoins et aux possibilités de ses élèves.

PROGRAMME

Degré inférieur

Travaux en rapport avec les diverses branches d'enseignement. Matériel d'enseignement intuitif : jeu de numération, lotos, etc. *Pliage, découpage, collage* : carrés, rectangles, triangles. Représentation d'objets simples connus de l'enfant.

Tissage. Emploi de bandelettes de papier, de laine, de raphia.

Degré moyen

Travaux en rapport avec les diverses branches d'enseignement. *Pliage, découpage, collage* : carnets, étiquettes, enveloppes, etc. Petits travaux de jardinage. Objets en raphia ou en rotin.

Initiation à des travaux personnels pouvant être exécutés en dehors des heures consacrées à l'enseignement.

Degré supérieur

Travaux en rapport avec les diverses branches d'enseignement.

Cartonnage : construction, d'après croquis cotés, de quelques volumes. Objets qui dérivent de ces volumes : boîtes, petits meubles, etc.

Divers : objets confectionnés à l'aide de matériel de fortune. Construction d'appareils simples d'expérimentation. Pépinière, jardinage et arboriculture.

Vannerie : construction d'objets en osier ou en rotin. Travaux sur bois et sur métaux.

Initiation à des travaux pouvant être exécutés en dehors des heures consacrées à l'enseignement.

Écriture

L'écriture, qui occupait une place d'honneur dans les classes d'autrefois, a été malheureusement sacrifiée dans la période moderne. On paraît pourtant se rendre compte à nouveau de l'importance de cette discipline, dont les autorités, les administrations, les maisons de commerce, les pédagogues s'accordent à démontrer la valeur.

En dehors de son but utilitaire, l'écriture, dont l'étude se poursuit tout au long de la scolarité, a un rôle éducatif que l'on ne doit pas méconnaître ; bien enseignée, elle contribue à la culture du goût, elle développe chez l'enfant des habitudes d'ordre, de soin et de propreté. De plus, elle est l'auxiliaire indispensable de toutes les branches du programme.

Par nature, le jeune enfant aime dessiner et écrire. Il est heureux d'arriver à rendre graphiquement ses idées. Utilisons donc ce désir et guidons-le judicieusement.

L'écriture tractée enseignée dans nos classes est une écriture cursive simple et lisible, non dépourvue de cachet artistique ; elle supprime tout ce qui est inutile à l'écriture courante. Le maître se souciera surtout d'obtenir de l'élève l'acquisition de deux qualités indispensables : la rapidité et la lisibilité.

La méthode fixe les principes et les caractères généraux de cette écriture ; elle en étudie les éléments et propose des tracés de grandeurs différentes, des exercices d'assouplissement et d'application, des groupements variés, des mises en pages originales. Il appartient à chaque maître d'adapter ces exercices aux circonstances particulières de la classe, mais on doit leur donner une place importante dans la leçon.

L'écriture est droite ou penchée à droite ; en aucun cas, elle n'est penchée à gauche.

Le facteur le plus important de réussite réside dans la façon de donner la leçon d'écriture. Il convient de faire observer les proportions précises de chaque lettre en relevant les particularités que présente chacune d'entre elles. Ici

comme ailleurs, il faut savoir isoler et sérier les difficultés et s'abstenir de faire écrire, dans les débuts tout au moins, des phrases entières.

Tout au long de la scolarité, les modèles du maître, comme d'ailleurs tout ce qu'il écrit au tableau noir ou dans les cahiers, doivent être d'une facture irréprochable.

Une surveillance suivie est de rigueur pendant que l'élève est au travail (position du corps, tenue des doigts et de la main, inclinaison du porte-plume, etc.). Le redressement des erreurs collectives se fait au moyen du tableau noir, tandis que la correction des fautes légères est individuelle. Le maître veillera à ce que les notions acquises trouvent tout naturellement leur application dans tous les devoirs. Il exigera donc une écriture cursive lisible et propre, et attachera une grande importance à l'ordre, à la disposition et à la clarté des textes, comme à la présentation générale des cahiers et des travaux écrits.

PROGRAMME

Degré inférieur

1^{re} année

Emploi du crayon dans les premières semaines d'école. Emploi de la plume dans un corps d'écriture de 4 mm le plus tôt possible. Etude des minuscules dans l'ordre où elles se présentent dans les leçons de lecture. Syllabes et mots tirés des leçons de lecture. Exercices d'assouplissement.

2^{me} année

Etude des majuscules par classes. Même corps d'écriture et mêmes principes que dans la première année. Exercices d'assouplissement plus nombreux. Liaisons et intervalles ; chiffres de 8 mm

Degré moyen

3^{me} année

Nombreux exercices d'assouplissement. Etude complète et méthodique des minuscules. Etude des chiffres. Exercices d'application : mots, calculs.

4^{me} année

Exercices d'assouplissement. Etude complète et méthodique des majuscules. Récapitulation des minuscules (corps 4 mm). Exercices d'application : mots, phrases, calculs.

5^{me} année

Exercices d'assouplissement. Exercices d'application dans les deux grosseurs (moyenne et fine). Dans la même page, on fait intervenir des modèles de 4 mm et l'écriture fine (cursive). Textes dictés ; signes de ponctuation, chiffres. Mise en page, marges, cadres, ornementation.

Degré supérieur**6^{me} année**

Exercices d'assouplissement. Perfectionnement de l'écriture courante : lettres, mots, textes littéraires, comptes, problèmes, dictées, résumés.

7^{me} année

Exercices d'assouplissement. Exercices d'application en cursive : textes littéraires (poèmes), correspondance, dictées. Etude de l'écriture rédis : minuscules, majuscules, chiffres.

8^{me} année

Exercices d'assouplissement. Textes dictés. Actes divers, documents officiels, correspondance. Rédis droite et penchée avec ornements : titres, mise en page, cadres, etc. Redis décorative. Lettres, pancartes, avis, affiches, diplômes, réclames, menus. Ecriture ronde facultative.

Chant

De tout temps, la musique a joué un grand rôle dans les sociétés humaines. Elle est un langage universel qui facilite le rapprochement entre les hommes. Les anciens lui attribuaient une influence souveraine dans l'éducation des enfants, car elle était réputée le meilleur moyen d'habituer les citoyens à l'ordre et à l'harmonie sociale.

C'est sous la forme du chant que la musique a surtout trouvé sa place dans les écoles primaires de notre pays. Non seulement il apporte une précieuse contribution au développement physique des enfants en fortifiant leurs poumons et en assouplissant leurs organes vocaux, mais il pourvoit à l'éducation de l'oreille. Par son moyen, on affine un sens qui joue, avec celui de la vue, un rôle prépondérant dans la vie des écoliers. Enfin, le chant possède sur l'état mental des jeunes une influence qui en fait un puissant instrument d'éducation, l'un des moyens les plus sûrs et les plus salutaires d'établir la discipline. Tout pédagogue connaît l'effet heureux d'un chant proposé au début d'une journée d'école, comme il sait aussi que la musique peut calmer une classe agitée et distraite, ou inciter au travail des élèves languissants et paresseux.

La leçon de chant doit avoir pour résultat d'élever l'esprit, de donner peu à peu le goût du beau et, partant, l'amour de l'étude. A l'école primaire, c'est bien le chant qui, plus accessible aux enfants que la beauté plastique ou littéraire, représente le mieux le côté artistique de l'éducation. A ce propos, on ne saurait assez recommander l'audition de beaux disques.

Au point de vue moral, les effets de la musique sont tout aussi précieux. L'enfant ayant pris plaisir à chanter recherchera, à sa sortie de l'école, les sociétés de musique (chorales, fanfares, etc.) qui sont chez nous l'une des formes les plus élevées et les plus utiles de l'association populaire.

Méthode. — *Au degré inférieur*, les élèves retiendront une mélodie après l'avoir entendue et répétée un grand nombre de fois. Comme ils apprennent à parler avant de savoir lire, ils apprendront à chanter avant de connaître les signes conventionnels de la musique. Il s'agit non seulement de travailler la voix, mais de former l'oreille en recourant constamment aux exercices d'audition.

Dans les leçons de solfège, les élèves diront le nom des notes. Pour perfectionner l'émission de la voix, on les fera chanter sur toutes les voyelles. Cela les aidera aussi à trouver la hauteur des sons.

Les exercices sont semblables durant les deux années de ce degré ; toutefois, vers la fin de la deuxième année, ils s'étendront à la gamme entière ou à l'arpège de tonique. Comme les chants, ces exercices sont répétés par tous, puis, si possible, individuellement.

En ce qui concerne le choix des morceaux à étudier, il faudra s'en tenir à des mélodies très simples.

Au degré moyen, les exercices collectifs ou individuels seront poursuivis et continueront jusqu'à la fin de la scolarité ; les uns et les autres aguerrissent l'enfant et l'habituent à donner mieux toute sa voix. A partir du moment où les élèves font des exercices de solfège proprement dits, ils doivent battre la mesure.

L'étude de chants à deux voix commence au degré moyen. Au début, les enfants ont de la peine à donner une deuxième voix ; c'est pourquoi il faudra, pour former l'oreille à l'harmonie, leur faire chanter les deux voix, d'abord alternativement, puis simultanément.

Au degré supérieur, l'étude du solfège va de pair avec celle des chœurs à deux ou trois voix, dont les difficultés mélodiques et rythmiques doivent être préalablement exercées.

Si les enfants ont été bien entraînés, ils seront capables, avant de quitter l'école, de lire un morceau simple. Ils auront aussi acquis un répertoire important de chansons et de chœurs patriotiques qu'ils pourront chanter de mémoire en maintes occasions.

PROGRAMME DE SOLFÈGE

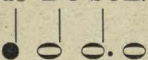
Degré inférieur

1^{re} année

Exercices concernant la hauteur, l'intensité, le timbre et le rythme. Etude du plus grand nombre possible de chansons.


2^{me} année

Pentacorde DO-SOL. Mesures à 2, 3 et 4 temps ; étude

des valeurs 

Degré moyen

Croches. Ton de DO, notes de DO à MI. Ton de SOL, sans FA dièse. Note SI d'en bas. Gamme de DO.

Rythme  Nombreux exercices avec les différents intervalles.

Degré supérieur

Gamme de SOL ; notes SOL d'en bas à SOL d'en haut. Gamme de FA. Nombreux exercices avec les différents intervalles. Clé de FA. Initiation au mode mineur.

Doubles croches.

Groupes rythmiques



Mesures 6/8, 9/8, 12/8 ;

Groupes



Le triolet

Mesure 2/2

Le livre de solfège en usage dans les écoles vaudoises est « L'accord parfait » par J. Burdet. La tâche à parcourir chaque année, dans ce manuel, est la suivante :

- 1^{re} année Initiation : livre du maître p. 11 à 30.
- 2^e » Livre de l'élève p. 5 à 19 ; total 15 pages.
- 3^e » Livre de l'élève p. 20 à 40 ; total 21 pages.
- 4^e » Livre de l'élève p. 41 à 58 ; total 18 pages.
- 5^e » Livre de l'élève p. 59 à 93 ; moins les pages 73 à 76 (facultatif) total 30 pages.
- 6^e » Livre de l'élève p. 97 à 127 ; (p. 93 à 96 facultatif) total 30 pages.
- 7^e » Livre de l'élève p. 128 à 153 ; total 26 pages.
- 8^e » Livre de l'élève p. 154 à 167, 173 à 181, 222 à 224 ; total 25 pages.

Travaux à l'aiguille

L'enseignement des travaux à l'aiguille, tout en contribuant au développement intellectuel des jeunes filles, s'efforce de leur fournir des connaissances pratiques dont elles auront besoin plus tard. Son influence éducative est incontestable : non seulement il exige de la minutie, de l'exactitude, de la persévérance, de la volonté dans l'exécution du travail, mais il fait appel à l'esprit d'observation, à la réflexion, au raisonnement ; il développe l'adresse, l'habileté manuelle ; il forme le goût par un choix judicieux du matériel, des couleurs, des objets que l'on confectionne. Il tient compte de la nature des jeunes filles et, par les travaux qu'il leur propose, il rattache l'école à la famille et contribue à former à leurs devoirs futurs les épouses et les mères de demain.

Méthode. — L'institutrice cherche à éveiller l'intérêt tout en suscitant un effort qui doit être proportionné à la résistance physique et nerveuse des enfants. Les jeunes élèves ne peuvent tricoter ou coudre pendant un temps prolongé. Aussi la maîtresse doit-elle s'ingénier à varier les exercices, ce qui lui impose une préparation du matériel nécessaire.

Dans chaque exercice, la maîtresse recherche les procédés techniques les meilleurs pour faciliter le travail et résoudre au mieux les difficultés qui se présentent. En outre, elle ne doit pas oublier que l'exercice formel doit être limité au temps strictement nécessaire à l'acquisition d'une connaissance nouvelle. Le plus tôt possible, il faut arriver à un raccommodage utile ou à la confection d'un objet simple, mais complet, dans lequel les jeunes filles trouvent l'application des techniques enseignées. La classe doit posséder une collection d'échantillons de tissus, de matières premières, de catalogues, d'objets montés ou en voie d'exécution, collection qui doit être renouvelée, enrichie, maintenue au goût du jour.

L'enseignement est collectif autant que possible ; il s'adresse à toute la classe ou à des groupes d'élèves du même âge ou

du même degré de développement. Il impose à toutes le même travail, que chacune s'efforce de terminer dans le délai donné. Il permet un gain de temps, un contrôle plus minutieux, une appréciation plus juste. Un travail supplémentaire, que les élèves choisissent sur proposition de la maîtresse, permet aux plus intelligentes et aux plus habiles d'être occupées jusqu'à la reprise en commun de la suite du travail en cours. Nous insistons sur l'importance de la présentation du modèle, de l'exercice ou de l'objet que l'on veut faire exécuter. La vue de l'objet terminé éveille l'intérêt de l'élève, qui se rend ainsi mieux compte du but à atteindre et de l'effort à fournir.

Il s'agit de montrer l'application de chaque exercice dans le domaine pratique, par exemple, la couture anglaise dans un tablier ou un jupon, le surjet dans une poche ou une jupe, l'ourlet au bas d'une blouse ou d'un pantalon, la pièce rapportée dans un chemisier ou un tapis.

La maîtresse explique, démontre, s'assure qu'elle a été comprise, se sert au besoin du tableau noir pour dessiner l'objet ou illustrer sa démonstration au fur et à mesure de son exécution.

PROGRAMME

Le programme, en graduant les difficultés, donne sommairement la liste des exercices et des objets à confectionner.

Les premiers éléments du tricot et de la couture s'enseignent au *degré inférieur* : position du corps, des mains, tenue des aiguilles à tricoter, des aiguilles à coudre, du dé, des ciseaux ; chaque détail a son importance. C'est dans les deux premières années du degré inférieur que s'acquiert la technique des travaux à l'aiguille, période déterminante de l'enseignement qui exige de la maîtresse une surveillance sans relâche, une longue patience et beaucoup de persévérance.

Au *degré moyen*, on cherche à obtenir plus d'habileté, on initie les élèves aux premières notions de raccommodage et de coupe.

Les élèves du *degré supérieur* sont assez développées pour comprendre une prise de mesures, le tracé d'un patron personnel, la coupe de l'objet qu'elles sont déjà capables de confectionner avec une certaine maîtrise. On leur apprendra aussi à raccommoder en appliquant dans ce travail les notions acquises.

Si le programme détermine le nombre et la nature des exercices de couture et de tricot, il n'en impose pas la forme, ce qui permet à l'institutrice de choisir, parmi les modèles que la mode propose, ceux qui conviennent aux conditions locales et surtout au développement et aux capacités manuelles des élèves. Il importe que ces objets soient tous utilisables, qu'ils puissent être portés par l'élève ou l'un des membres de sa famille.

Gymnastique

La recherche d'une vie harmonieuse est l'une des préoccupations de l'école moderne, et les exercices physiques, dont les grands pédagogues ont démontré depuis longtemps la valeur dans toute éducation bien équilibrée, ont une importance qui ne paraît plus devoir être contestée.

Chez les petits, la leçon de gymnastique doit être considérée comme une diversion agréable, une détente, un joyeux moment de la vie scolaire. Les exercices d'imitation, les histoires mimées, les rondes et féeries qui figurent au programme favorisent et satisfont pleinement, chez l'enfant, ce besoin naturel de mouvement, cette spontanéité pleine de poésie, de vie et d'imagination qui caractérise les jeunes élèves.

En outre, là où les conditions matérielles peuvent être réalisées, l'enseignement de la rythmique pourra être introduit à titre facultatif.

Chez les aînés, la leçon de gymnastique constitue un délassement salutaire, en même temps qu'elle permet l'acquisition des qualités de caractère qui se nomment le courage, la maîtrise de soi, l'esprit de décision et la volonté.

Organisation de l'enseignement de la gymnastique

Cet enseignement compte 3 heures hebdomadaires (sorties en plein air non comprises).

Dans les classes des *degrés inférieur et moyen*, la leçon de gymnastique est en principe journalière ; sa durée est d'une demi-heure.

Au *degré supérieur* on peut envisager des leçons prolongées jusqu'à 50 minutes si les nécessités de l'horaire l'exigent (3 fois 50 minutes dans la semaine).

Cette répartition s'entend pour un horaire complet de 26, 32 ou 33 heures, selon les degrés.

Cas particuliers. — Dans les localités rurales où l'horaire comporte durant le semestre d'été 28 heures au degré moyen et 18 heures au degré supérieur, les leçons de gymnastique se donnent comme il suit : 10 minutes chaque matin, à tous les élèves ; 4 demi-heures aux degrés inférieur et moyen.

Dans les villes, les leçons qui ne peuvent avoir lieu dans la salle de gymnastique seront remplacées par des séances journalières, dirigées par l'instituteur ou l'institutrice.

Les jours de mauvais temps, l'enseignement de la gymnastique n'est pas supprimé, mais remplacé par des exercices appropriés que l'on peut faire exécuter sous un abri, dans les corridors ou dans la salle d'école, toutes fenêtres ouvertes.

Dans tous les cas, la leçon de gymnastique doit être régulièrement donnée.

Les après-midi en plein air ont lieu deux fois par mois et durent deux heures au maximum.

L'un d'eux, *l'après-midi sportif*, est réservé à l'exercice des disciplines athlétiques et aux jeux qui ne peuvent être exécutés en salle. Suivant la saison, on pratiquera la natation, le ski ou le patinage.

En ville, les après-midi sportifs sont dirigés par le maître de classe et, en cas de nécessité, en collaboration avec le maître de gymnastique.

Plusieurs classes peuvent être groupées sur le même terrain.

L'autre après-midi en plein air est consacré à la *sortie itinérante*. Le maître et ses élèves cherchent à utiliser les ressources du terrain, de la nature, au profit de tout l'enseignement, selon les nécessités du moment. De plus, le maître ne manquera pas d'éveiller chez ses élèves, enrichis à une source vivante d'observation et d'étude, une curiosité sympathique à l'égard de tout ce qui les entoure.

Préparées avec soin, ces sorties ne seront pas de simples promenades, mais des excursions vraiment instructives et éducatives.

L'indication des sorties est portée à l'horaire des leçons, et les dates en sont inscrites à la fin du mois au programme mensuel.

Le maître devra sortir encore avec sa classe chaque fois que des observations sont indispensables à l'étude intuitive de certains sujets de français, de calcul, de sciences, de géographie, etc.

PROGRAMME

Le manuel fédéral de gymnastique pour la jeunesse masculine, le manuel d'enseignement de la gymnastique aux jeunes filles, la brochure « Par Monts et par Vaux » fixent le programme des leçons de gymnastique et donnent dans leur introduction des instructions très complètes sur la méthode, la répartition de la matière, les conditions de travail et les installations.

Classes d'orientation professionnelle

Par la création des classes d'orientation professionnelle, une liaison heureuse a été trouvée entre l'école et l'apprentissage. On sait que la plupart des garçons de 15 ans sont des adolescents qui ont des besoins physiques, intellectuels et moraux différents de ceux des élèves plus jeunes.

Le maître tiendra compte de cette évolution. Il pensera constamment que les jeunes qu'il a devant lui seront demain dans la vie active, qu'ils auront à prendre des initiatives et des responsabilités. C'est en grande partie par l'action que les élèves s'instruiront. La classe où ils sont venus s'asseoir pendant huit ans est un peu restreinte pour eux, c'est pourquoi le passage dans un atelier scolaire est excellent. Quelques heures par semaine, ces grands garçons se trouveront dans les conditions où ils travailleront probablement lorsqu'ils auront quitté l'école.

En ayant le souci d'introduire dans les leçons des faits empruntés à la vie quotidienne, l'instituteur anticipe en quelque sorte sur ce qui attend les jeunes une fois lancés dans la vie. Les exercices proposés seront surtout pratiques et conçus de manière à développer le jeune homme qui, peu à peu, prendra conscience de ses aptitudes et découvrira un goût marqué pour une activité déterminée.

Le programme prévoit des leçons de travaux manuels, des visites d'ateliers, d'usines et de chantiers, parfois des stages dans une ou plusieurs entreprises, l'étude sommaire des professions principales et des outils en usage, des leçons de géographie économique, de comptabilité et de dessin. A côté de ces branches plutôt pratiques, le maître attachera une grande importance à celles de culture générale ; en français, il traitera souvent des sujets en rapport avec la vie active. Le vocabulaire et l'orthographe retiendront encore longuement son attention. Dans les leçons de composition, il proposera la rédaction de rapports, de lettres familières et commerciales et quelques dissertations.

Par de petites causeries bien préparées, faites devant la classe, les élèves s'habitueront à s'exprimer avec aisance et précision. Les leçons d'histoire, de géographie et d'instruction civique seront souvent fondées sur l'actualité. Les journaux, les revues, les illustrés, les lectures professionnelles en fourniront le sujet. Le calcul et la géométrie trouveront leur application dans les travaux manuels. Les problèmes scientifiques et techniques que feront naître les visites de diverses entreprises seront assez nombreux pour donner lieu à des recherches intéressantes, à des travaux collectifs ou à des études individuelles.

Parallèlement à son enseignement, l'instituteur se doit d'observer le comportement et les réactions de ses élèves et de recueillir les renseignements qui lui permettront de remplir judicieusement la fiche d'orientation professionnelle ; cette fiche est remise au conseiller de profession chargé d'aiguiller les jeunes vers un métier où ils pourront donner le meilleur d'eux-mêmes.

En résumé, l'enseignement très concret donné dans les classes d'orientation professionnelle doit viser avant tout à mettre les élèves de ces classes dans la situation la meilleure pour affronter les exigences de la vie.

PROGRAMME

Langue maternelle.

Lecture. — Lectures commentées et lectures fouillées. Quelques morceaux de prose ou de vers devront être appris par cœur.

Vocabulaire. — Vocabulaire tiré de toutes les leçons. On attachera une certaine importance au vocabulaire professionnel.

Grammaire. — Revision générale des principales règles orthographiques et grammaticales.

Orthographe. — Exercices orthographiques tirés en grande partie du livre de lecture et du manuel de dictées.

Composition. — Rédaction de lettres familières et d'affaires, rapports divers, comptes rendus (de visites d'ateliers en particulier), procès-verbaux, formules à remplir (mandats, chèques postaux, baux divers).

Arithmétique. — Revision des fractions ordinaires, rapports et proportions, carrés et racines carrées, application du théorème de Pythagore. Notions élémentaires du calcul algébrique (facultatif), assurances.

Géométrie. — Angles, surfaces, volumes, graphiques et constructions.

Comptabilité. — Prix de revient, devis, mémoires, principes de la comptabilité artisanale.

Sciences. — Notions élémentaires de mécanique (leviers, balances, forces, puissance et travail). Etude d'une machine simple (bicyclette, par exemple). Notions d'électricité dynamique, mesures électriques. Pétrole, moteurs à explosion. Quelques notions d'hygiène, maladies et accidents professionnels. Principales matières premières utilisées par nos industries. Etude des métaux.

Dessin. — Eléments du dessin technique, applications en rapport avec l'enseignement des travaux manuels et de la géométrie. Dessin à main libre, perspective cavalière, éléments de la décoration.

Histoire. — Histoire du XIX^e siècle, dès et y compris les événements de 1848.

Education civique. — Problèmes de la vie civique actuelle. Organisation politique nationale. Relations internationales. Eléments d'économie politique et de géographie économique.

Travaux manuels. — Modelage, cartonnage, travaux sur bois et sur fer, ferblanterie, vannerie. Eventuellement, d'autres travaux suivant les possibilités locales.

Gymnastique. — Programme du manuel officiel.

Répartition des heures

Langue maternelle	7 heures
Arithmétique, géométrie et comptabilité . .	4 »
Sciences	2 »
Dessin technique (2 h.) et artistique (1 h.) .	3 »
Histoire, éducation civique et géographie . .	4 »
Travaux manuels	10 »
Gymnastique	2 »
TOTAL	32 heures

PROGRAMME DE 9^e ANNÉE

Pour les bons élèves de 15 ans, qui n'ont pu fréquenter ni une classe primaire supérieure, ni une classe d'orientation professionnelle, et qui ont parcouru tout le programme primaire, les maîtres établiront eux-mêmes un programme de 9^e année, selon les possibilités.

On demandera à ces élèves de fournir un travail personnel, tout spécialement en français et en calcul.

Pour les autres branches d'études, le programme comprendra tout d'abord les sujets non traités du degré supérieur; et en plus, des questions laissées au libre choix du maître et des élèves.

Tableau de répartition des heures

BRANCHES	Degré inférieur						Degré moyen						Degré supérieur						
	Classes à 3 degrés			Autres classes			Villes			Campagne			Villes			Campagne			
	Eté		Hiver	Eté		F	Eté		Hiver	Eté		Hiver	Eté		Hiver	Eté		Hiver	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
Histoire biblique	1/2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	1	1/2	1/2	1/2	1	1	1	1
Français	7	6	8 1/2	8	8	7	10 1/2	9 1/2	9	7 1/2	11	9	9	8	6 1/2	5 1/2	10	9	9
Calcul, géom., comptab.	4	3	4	3	4 1/2	3	6	4	6	4	6	5	6	4	5 1/2	4	4 1/2	3 1/2	6 1/2
Leç. de choses, sciences	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1 1/2	1 1/2	1	1	2
Géographie	1 1/2	1 1/2	2	2	1 1/2	1 1/2	2	2	1 1/2	1 1/2	2	2	2	2	1 1/2	1 1/2	1	1	2
Histoire	—	—	—	—	—	—	1	1	1	1	1	1	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1	1	1 1/2
Eucation civique	—	—	—	—	—	—	1	1	1	1	1	1	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1	1	1 1/2
Ecriture	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1 1/2	1	1	1/2	1/2	—	—	1	1
Dessin et trav. manuels	1 1/2	1	2	1	1 1/2	1 1/2	3	1 1/2	2	1	3	1	2 1/2	2	1	1	1/2	3	1 1/2
Chant	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Gymnastique	3	2 1/2	3	2 1/2	3	2 1/2	3	2 1/2	3	2 1/2	3	2 1/2	3	2 1/2	3	2 1/2	1	1	3
Travaux à l'aiguille	—	3	—	4	—	4	—	5	—	5	—	6	—	5	—	3	—	—	6
TOTAUX	22	22	27	27	26	26	32	32	28	28	33	33	32	28	28	18	18	33	33

REMARQUES : 1. En plus des leçons de gymnastique, l'après-midi de plein air a lieu tous les 15 jours. Le temps nécessaire (2 h. au maximum) sera pris en principe sur les sciences et la géographie.

2. Dans les classes ne comprenant que le degré inférieur et dans les classes semi-enfantines, les institutrices accorderont, en plus des 26 heures, une demi-heure chaque jour aux élèves qui ont de la peine en français et en calcul.

Tableaux de répartition des heures de français

	Degré moyen		Degré supérieur	
	G	F	G	F
Lecture-récitation	3	3	3	3
Elocution. Rédaction	2	2	2	2
Vocabulaire - Grammaire - Orthographe	5 ^{1/2}	4 ^{1/2}	5	4
Totaux	10 ^{1/2}	9 ^{1/2}	10	9

REMARQUES: Cette répartition correspond à l'horaire normal (classes des villes). Pour les autres classes, on réduira le temps proportionnellement au nombre total d'heures hebdomadaires.

Table des matières

	Pages
Avant-propos	3
Introduction	5
Ecoles enfantines (Instructions générales)	16
» » (Programme)	18
Ecoles primaires	19
Histoire biblique (Instr. gén.)	19
» » (Progr.)	21
Géographie (Instr. gén.)	23
» (Progr.)	25
Histoire (Instr. gén.)	29
» (Progr.)	30
Education civique (Instr. gén.)	32
» » (Progr.)	34
Sciences naturelles (Instr. gén.)	36
» » (Progr.)	37
Langue maternelle (Instr. gén.)	44
» » (Progr.)	47
Arithmétique - Géométrie - Comptabilité (Instr. gén.)	53
» » » (Progr.)	53
Dessin (Instr. gén.)	66
» (Progr.)	69
Travaux manuels (Instr. gén.)	71
» » (Progr.)	72
Ecriture (Instr. gén.)	74
» (Progr.)	75
Chant (Instr. gén.)	77
» (Progr.)	79
Travaux à l'aiguille (Instr. gén.)	81
» » (Progr.)	82
Gymnastique (Instr. gén.)	84
» (Progr.)	86
Classes d'orientation professionnelle (Instr. gén.)	87
» » » (Progr.)	88
Programme de 9 ^e année	90
Tableau de répartition des heures (par degré)	91
Tableau de répartition des heures de français	93

